



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

INSTITUT
de
STATISTIQUE
de l'UNESCO

FICHE TECHNIQUE N° 1



**LA NOUVELLE GENERATION DE STATISTIQUES SUR LES
COMPETENCES EN ALPHABETISME : Mise en œuvre du
Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP)**

**VERS LA NOUVELLE GENERATION
DE STATISTIQUES SUR LES
COMPETENCES EN ALPHABETISME :**
**La mise en œuvre du Programme d'évaluation
et de suivi de l'alphabétisation (LAMP)**

UNESCO

L'acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a été adopté par 20 pays lors de la Conférence de Londres tenue en novembre 1945, et celui-ci est entré en vigueur le 4 novembre 1946. Actuellement, l'Organisation regroupe 193 Etats membres et six membres associés.

Le but principal de l'UNESCO est de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde en resserrant, par l'éducation, la science, la culture et la communication, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples.

Pour remplir son mandat, l'UNESCO assume cinq fonctions principales : 1) les études prospectives sur l'éducation, la science, la culture et la communication en vue du monde de demain ; 2) le perfectionnement, la transmission et le partage des connaissances grâce à des activités de recherche, de formation et d'enseignement ; 3) les actions normatives visant à élaborer et à adopter des instruments internes et des recommandations statutaires ; 4) l'expertise, par le biais de la coopération technique, apportée aux Etats membres pour leurs politiques et projets de développement et 5) l'échange d'informations spécialisées.

Le siège social de l'UNESCO est situé à Paris en France.

Institut statistique de l'UNESCO

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), qui forme le bureau statistique de l'UNESCO, agit comme organisation dépositaire de l'ONU de statistiques à l'échelle mondiale dans les domaines de l'éducation, de la science et de la technologie, de la culture et des communications.

L'ISU a été mis sur pied en 1999. Il a été créé pour améliorer le programme statistique de l'UNESCO et pour élaborer et diffuser en temps opportun des statistiques fiables, précises et pertinentes en matière politique qu'exigent les environnements social, politique et économique d'aujourd'hui, en constante évolution et de plus en plus complexes.

L'ISU a son siège à Montréal au Canada.

Publié en 2009 par :

Institut statistique de l'UNESCO
B.P. 6128, Succursale Centre-Ville
Montréal, Québec H3C 3J7
Canada

Tél. : (1 514) 343-6880

Télec. : (1 514) 343-5740

Courriel : publications@uis.unesco.org

<http://www.uis.unesco.org>

ISBN 978-92-9189-074-3

Réf. : UIS/TD/09-01

©UNESCO-ISU 2009

Conception de la page couverture : JCNicholls Design

Imprimé par : OACI, Montréal

Les auteurs assument la responsabilité du choix et de la présentation des faits contenus dans ce document et les opinions qui sont exprimées aux présentes n'émanent pas nécessairement de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

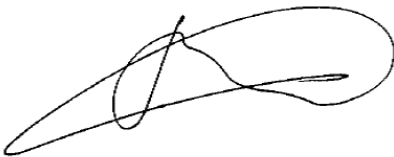
Préface

En 2003, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a entrepris l'élaboration de son Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabetisation (LAMP), à titre d'effort important d'enrichissement à l'ensemble de statistiques disponibles sur les compétences en alphabetisme.

Après cinq ans de travaux préparatoires, en collaboration avec des experts, des organisations spécialisées et un groupe de pays représentant diverses régions du monde, l'ISU est maintenant fin prêt à partager les premiers résultats de cet effort : une approche validée de mesure des compétences en alphabetisme dans les pays en voie de développement.

L'ISU souhaite exprimer sa vive gratitude à l'égard des efforts de coopération consentis, au cours des dernières années, par des collègues de l'UNESCO, particulièrement l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), les équipes nationales en provenance du Salvador, du Kenya, de la Mongolie, du Maroc, du Niger et des Territoires autonomes palestiniens, de l'*Educational Testing Service* (ETS), de Statistique Canada et du gouvernement des Etats-Unis qui a résolument pris partie pour le programme LAMP. Au cours des cinq dernières années, le programme LAMP a évolué, passant d'une idée très simple à une approche raisonnée susceptible maintenant d'offrir de significatifs services à nos Etats membres.

Le but visé par la publication de ce document consiste à fournir un aperçu global et complet du programme LAMP, des difficultés qui entourent la mesure des compétences en alphabetisme, de l'ampleur et des aspects limitatifs de notre programme, de même que des procédures-types qu'il est nécessaire de mettre en œuvre au niveau national. Par conséquent, cette publication vise principalement à fournir aux décideurs une idée limpide des attentes qu'ils peuvent entretenir à l'égard du programme LAMP et, plus particulièrement, ses avantages éventuels en matière de formulation des politiques. Cela permettrait aux décideurs politiques de s'attaquer aux besoins des citoyens évoluant dans un univers stimulant, complexe et en perpétuelle évolution où l'accès aux possibilités dans une vaste gamme de domaines qui touchent à la vie quotidienne des gens reste indirectement régi par des textes écrits ce qui, par conséquent, exige le développement soutenu de compétences en alphabetisme.



Hendrik van der Pol
Directeur
Institut de statistique de l'UNESCO

Remerciements

Ce document a été rédigé par le personnel de l'ALO¹/LAMP de l'ISU à Montréal : César Guadalupe, Brenda Tay-Lim, Manuel Cardoso et Lucia Girardi.

L'ISU souhaiterait remercier les personnes suivantes pour leurs précieux commentaires : Bryan Maddox, Timothy Ireland, María Luisa Jauregui et Benita Somerfield. Ulrike Hanemann et Christine Glanz de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) et Sabine Kube et Clinton Robinson du secteur de l'Éducation au siège social de l'UNESCO ont aussi apporté une contribution significative. La version préliminaire de ce rapport a également été remise aux équipes nationales des pays visés par l'étude-pilote du programme LAMP.

¹ Les lettres ALO signifient Évaluation des résultats de l'apprentissage (*Assessment of Learning Outcomes* en anglais).

Table des matières

	Page
Sommaire	7
Introduction	11
Chapitre 1. Le programme LAMP : Pourquoi le mener et de quoi s'agit-il?	13
1.1 L'historique : L'alphabétisation et le droit fondamental de tout être humain à l'éducation.....	13
1.2 La mesure de l'alphabétisme. Qu'en savons-nous maintenant? Que devons-nous en savoir?	14
1.2.1 Les taux d'alphabétisme – Que représentent-ils?	15
1.2.2 Que doivent savoir les décideurs politiques?	15
1.2.3 Les influences exercées sur la mesure par certains débats clés relatifs à l'alphabétisme.....	19
1.2.4 Pourquoi le programme LAMP se fonde-t-il sur l'EIAA / l'EIACA tout en différant de ces derniers?.....	21
1.2.5 Comment le programme LAMP peut-il informer les décideurs politiques?	26
1.2.6 Principaux caractéristiques et instruments du programme LAMP	27
Chapitre 2. Que mesure le programme LAMP?	29
2.1 Les textes suivis, les textes schématiques et l'usage des nombres	30
2.2 La classification des tâches pour les textes suivis, les textes schématiques et l'usage des nombres.....	30
2.3 Les composantes de compétences en lecture.....	32
Chapitre 3. Comment le programme LAMP est-il mis en œuvre?	35
3.1 La mise en œuvre du programme LAMP : Un schéma-type.....	35
3.1.1 Le développement de l'appropriation par le pays et le travail exploratoire	35
3.1.2 Les travaux préparatoires	36
3.1.3 Le pré-test et l'étude-pilote.....	37
3.1.4 L'enquête principale	40
3.1.5 La diffusion et l'utilisation des résultats.....	41
3.2 Quand devrait-on reprendre le programme LAMP?	44
3.3 Le rôle de l'ISU lors de la mise en œuvre du programme LAMP	45
3.4 Considérations relatives au financement	46
Bibliographie	48
Liste d'encadrés et de graphiques	
Encadré 1 La diversité dans l'EIAA et dans le programme LAMP	23
Encadré 2 Concevoir des instruments de composantes des compétences en lecture qui transcendent les barrières linguistiques.....	25
Encadré 3 Collaboration entre pays.....	27
Graphique 1 Modèle-type d'une mise en œuvre du programme LAMP	43

Sommaire

En 2003, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a enclenché le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP), en partenariat avec plusieurs pays et organisations, afin d'élaborer une nouvelle méthodologie permettant de mesurer les compétences en alphabétisme et en usage des nombres (*numeracy*) chez les jeunes et les adultes et d'améliorer le *corpus* des données statistiques probantes disponibles. Son mode de conception s'inspire largement d'enquêtes réalisées principalement dans des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : l'*Enquête internationale sur la littératie des adultes* (EILA) et l'*Enquête sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EACA) qui demeurent à ce jour les efforts les plus importants souscrits en matière de mesure transnationale de l'alphabétisme et de l'usage des nombres. La prise en compte de leurs forces et de leurs faiblesses a contribué, au cours des premières années, à façonner le programme LAMP.

Le programme LAMP vise à fournir aux décideurs politiques des renseignements fiables sur les profils démographiques en ce qui concerne l'alphabétisme et l'usage des nombres, aidant ainsi conséquemment à enrichir les délibérations publiques tout en exerçant une influence sur la mise au point des programmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes afin de multiplier les possibilités offertes aux particuliers, aux familles, aux collectivités et aux pays. Il a été conçu en gardant à l'esprit la notion de « pluralité des alphabétismes » de l'UNESCO, qui met particulièrement l'accent sur les liens symbiotiques de nature sociale, économique et culturelle de l'alphabétisme. Il explore la répartition des diverses compétences au sein des populations et la nécessité de les utiliser dans le cadre des situations de la vie quotidienne. Par conséquent, le programme LAMP peut, de façon significative, fournir des renseignements au sujet des éléments fondamentaux relatifs au droit des gens à l'éducation.

Le programme LAMP entend munir les pays des outils méthodologiques dont ils ont besoin pour procéder à une évaluation directe des compétences en alphabétisme et en usage des nombres et à un renforcement des capacités nationales. En combinant ces deux éléments, il vise à s'assurer que les pays iront de l'avant au niveau de la production soutenue de données fiables sur l'alphabétisme. Cela ferait alors partie de l'ensemble primordial des statistiques internationales que l'ISU évaluerait et améliorerait constamment.

Que mesure le programme LAMP?

Le programme LAMP teste l'alphabétisme dans trois domaines : la lecture de **textes suivis**, la lecture de **textes schématiques** et les compétences en **usage des nombres**. Les compétences en matière de lecture de textes suivis permettent aux individus de lire des textes structurés en paragraphes, avec alinéa et titres, qui révèlent sa structure et sa finalité. Les compétences en matière de lecture de textes schématiques portent sur des textes non continus présentés sous différentes formes (tableaux, horaires, programmes, graphiques, cartes, etc.) pour lesquels les lecteurs se doivent, s'ils veulent saisir et extraire l'information, faire appel à diverses stratégies. Enfin, les habiletés en usage des nombres permettent aux individus de réaliser de menues tâches de nature mathématique qui exigent de calculer, d'évaluer et de comprendre des notions de forme, de longueur, de volume, de devises et d'autres mesures. Les tâches d'évaluation se veulent, aux yeux des répondants, significatives quant aux situations vécues dans le cadre de la vie quotidienne : le foyer et la famille, la santé et la sécurité, la communauté et la citoyenneté, la consommation, le travail, les loisirs et les activités récréatives.

Outre ces trois domaines, le programme LAMP explore les facteurs associés à un rendement plus faible de façon à obtenir de précieux renseignements en vue des interventions relatives à l'alphabétisation. En réalité, l'ISU a plus précisément commandé un cadre conceptuel original pour la mesure des composantes de lecture. Dans l'hypothèse où la lecture exige à la fois la reconnaissance des mots et des aptitudes de compréhension, ce module teste les modalités de mise en application de ces habiletés pour traiter des textes écrits. La capacité de nommer des lettres et des chiffres, de traiter des phrases plutôt que de tout simplement décoder des mots et de lire couramment des paragraphes constituent des indicateurs de compétence qui définissent la population selon ses compétences à la lecture.

Enfin, le programme LAMP recueille aussi des données sur le profil socio-économique de chaque répondant et sur l'utilisation de documents écrits dans le cadre de divers contextes propres à la vie quotidienne, offrant par conséquent d'importants éléments analytiques susceptibles de caractériser la population. L'ISU explore constamment de nouvelles avenues d'amélioration de la méthodologie du programme LAMP et il porte une attention toute particulière aux développements de la science cognitive, des méthodologies d'enquête et des évaluations pédagogiques.

De surcroît, les données du programme LAMP sont conçues en fonction de comparaisons transnationales et de suivi des progrès accomplis tant à l'échelle nationale qu'internationale. Conséquemment, les données seront publiées en fonction du niveau de compétence comparable, lequel est défini à l'aide d'énoncés conceptuels clairs pour qu'ils puissent conserver toute leur pertinence tout en demeurant précis. Les comparaisons internationales ont pour but de mettre en lumière les répercussions que suscite la diversité des conditions sur les profils d'alphabétisation de différentes populations.

L'objectif général du programme LAMP reste d'informer les décideurs politiques et de fournir les données probantes requises à la mise au point de programmes d'alphabétisation en vertu de l'ensemble des politiques en matière d'éducation et des programmes sociaux. Dans d'autres secteurs, les politiques gouvernementales tireront aussi profit du programme LAMP étant donné qu'il leur permettra d'améliorer les communications et d'améliorer la sensibilisation du public par rapport à des enjeux qui relèvent de la vie de tous les jours.

Le programme LAMP demeure fermement engagé à assurer l'appropriation par le pays. Par conséquent, il ne s'agit pas d'une étude ponctuelle réalisée à ses fins propres, mais bien plutôt conçue dans le but d'apporter une contribution à l'élaboration des capacités nationales en se fondant sur un savoir-faire existant et en le stimulant comme le mécanisme le plus apte à soutenir les initiatives du pays. En retour, cela signifie que les Etats membres doivent fournir un milieu institutionnel adéquat pour faire écho à leurs propres besoins. L'ISU, pour sa part, instaure des organismes consultatifs sur le plan technique dans chaque région afin de mobiliser un soutien accordé aux pays.

Quels instruments le programme LAMP utilise-t-il?

- 1) Un questionnaire de contexte recueille des données sur le profil socio-économique du répondant, incluant l'utilisation de documents écrits, de façon à encadrer l'analyse des données cognitives.
- 2) Un test-filtre évalue, pour chaque répondant, un vaste éventail de rendement de façon à déterminer quel ensemble d'instruments devrait être mis à contribution pour obtenir une image plus approfondie des compétences affichées.

- 3) Un module pour les personnes dont on attend un rendement moins élevé situe de façon plus précise le niveau du répondant et examine les obstacles qui empêchent un rendement accru (composantes de la lecture).
- 4) Un module pour les personnes dont on attend un rendement plus élevé qui, une fois de plus, situe de façon plus précise le niveau du répondant.

Ces instruments s'accompagnent d'une documentation exhaustive qui permet d'orienter la mise en œuvre du programme LAMP.

Comment le programme LAMP est-il mis en œuvre?

La mise en œuvre est adaptée en fonction des besoins de chaque pays. Toutefois, d'ordinaire, le processus suppose les étapes qui suivent.

- 1) À l'étape **exploratoire**, les autorités locales expriment leur intérêt vis-à-vis de la mise en œuvre du programme LAMP, de la cueillette de renseignements et du déroulement d'échanges avec des homologues nationaux. Si elles décident d'aller de l'avant, elles identifient les institutions et les individus qui devraient être mis à contribution. Habituellement, cela englobera des unités au sein du Ministère de l'Éducation et l'unité responsable de la réalisation des enquêtes-ménages (c.-à-d. fort vraisemblablement le Bureau national de la statistique), des linguistes et des organismes non-gouvernementaux (ONG) œuvrant dans le cadre de programmes d'alphabétisation.
- 2) Ensuite, une équipe nationale entreprend la mise en œuvre du concept global (étape **préparatoire**). Cela comprend la détermination de l'étendue et des caractéristiques de l'étude et l'estimation du volume des ressources nécessaires. Un Rapport national de planification (RNP) est rédigé, incluant : i) des objectifs nationaux ; ii) l'utilisation prévue des renseignements générés ; iii) la population cible ; iv) le plan de sondage ; v) les caractéristiques de la collecte des données ; vi) la saisie et le traitement des données ; vii) les dispositions relatives à la confidentialité et à l'assurance de la qualité ; et viii) la composition de l'équipe nationale et la répartition des responsabilités. L'équipe nationale remplit le Modèle d'estimation des coûts et y inscrit un compte-rendu détaillé de tous les coûts de la mise en œuvre. Ensuite, le pays et l'ISU signeront un *Protocole d'entente* afin de lancer le processus de la mise en œuvre. Ainsi, l'équipe nationale disposera d'un accès complet aux documents confidentiels nécessaires à la mise en œuvre.
- 3) La mise en œuvre réelle du programme LAMP s'amorce lorsqu'un **pré-test** et une **étude-pilote** sont effectués afin de tester les instruments et les procédures en prévision de l'enquête principale. Cette étape suppose l'adaptation d'instruments cognitifs, la mise au point de nouveaux items, directives et manuels à des fins de formation, des éléments ethnographiques, la notation, le codage et la saisie de données et le volet d'analyse et de la soumission des données.
- 4) Une fois que les instruments initiaux ont été adaptés et vérifiés dans la foulée des étapes du pré-test et de l'étude-pilote, l'**enquête principale** se plie à un cycle identique. Le travail sur le terrain présuppose une évaluation continue des progrès opérationnels globaux obtenus afin d'en garantir la qualité. En dernier lieu, les données probantes sont générées et prêtes à être analysées et diffusées, ce qui suppose de travailler en collaboration avec les utilisateurs des données et les médias dans le but de maximiser les répercussions des données probantes au niveau du débat public.

- 5) Les données probantes qui seront générées permettront aux autorités de personnaliser les programmes d'alphabétisation et les politiques en matière d'éducation. Par la même occasion, les curriculums des programmes d'éducation permanente, les campagnes nationales, l'enseignement primaire et secondaire, les programmes sociaux, y compris ceux qui sont associés à la santé et à l'hygiène, ainsi que d'autres programmes de communications pourront tirer profit des **données diffusées**.

Lorsque le travail exploratoire est terminé, la mise en œuvre du programme LAMP devrait nécessiter de 18 à 24 mois. En ce qui concerne le financement, chaque pays doit assurer l'obtention des ressources requises par la mise en œuvre du programme LAMP. Cependant, l'équipe de l'ISU fournit un soutien aux pays dans le cadre des négociations qu'ils engagent avec des partenaires. D'ordinaire, la mise en œuvre exige un investissement de 250 000 \$ US ou plus, selon le plan de sondage et les coûts nationaux. Il y a lieu de prendre note que l'ISU ne facture aucuns frais généraux étant donné qu'elle vise à fournir un service aux États membres. Et pourtant, certains coûts internationaux, tels que la vérification des instruments et les missions de formation ou d'observation, devraient être inclus dans le budget.

L'ISU doit aussi protéger la crédibilité des données du programme LAMP en s'assurant que chaque mise en œuvre répond à certaines normes de qualité. Il s'agit d'un objectif principal du *Protocole d'entente* entre chaque pays et l'ISU.

Introduction

En 2003, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a lancé son Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP) à titre d'initiative de premier plan dans le domaine de la mesure des compétences en alphabétisme chez les jeunes et les adultes. Le programme LAMP a aussi été conçu dans le cadre de la Décennie des nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA) et, par conséquent, il représente, de concert avec l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE), un effort important de l'UNESCO pour faire progresser la cause mondiale de l'alphabétisation. Après cinq ans de travaux préparatoires, l'ISU est prêt à rendre publics les principaux résultats du programme LAMP de façon à poser, au cours des prochaines années, les jalons de la mise en œuvre de ce programme.

Au cours de ces cinq années, outre les autres équipes nationales intéressées par la mise en œuvre du programme, l'équipe du programme LAMP de l'ISU a travaillé avec six pays-pilotes. L'ISU a aussi œuvré en collaboration avec plusieurs établissements et spécialistes internationaux, incluant l'*Educational Testing Service* (ETS) et Statistique Canada, qui ont joué un rôle central au niveau de la réalisation de deux enquêtes dans divers pays de l'OCDE qui, éventuellement, ont contribué à modeler la conception et l'élaboration du programme LAMP : l'*Enquête internationale sur la littératie des adultes* (EILA) et l'*Enquête sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EACA).²

Les résultats des travaux préparatoires englobent une somme considérable de documents, y compris une approche conceptuelle remaniée permettant de mesurer les compétences en alphabétisme et un ensemble particulier d'outils et d'instruments utilisés dans le cadre du programme LAMP à cette fin. N'oublions surtout pas que le programme LAMP se veut à la fois une entreprise de développement méthodologique et un effort de renforcement des capacités. L'ISU, de concert avec des pays partenaires et des organismes nationaux, a investi des ressources considérables au niveau de la mise au point et de la validation de l'approche et des instruments ayant pour but d'aider les Etats membres à obtenir une meilleure image des enjeux associés à l'alphabétisation. Au même moment, l'équipe du programme LAMP a travaillé à concevoir une définition plus claire de la stratégie visant à effectuer les études nécessaires en favorisant et en se fiant aux capacités professionnelles existantes aux niveaux national et régional. Par conséquent, le programme LAMP ne constitue pas une étude internationale effectuée par un organisme central qui monopolise les connaissances techniques nécessaires. Le rôle de l'ISU se présente sous un jour différent : il suppose le fait de prendre l'initiative d'élaborer une approche méthodologique et de mettre en place des mesures institutionnelles qui permettraient aux pays de mener leurs propres opérations. Par la même occasion, l'ISU a reçu le mandat de sauvegarder la valeur technique de chaque mise en œuvre du programme LAMP au niveau national afin de protéger l'intégrité et la crédibilité des résultats.

Ce rapport présente les éléments en vertu desquels se définit le programme LAMP, l'objet des mesures prises dans le cadre du programme et les directives globales qui en régissent la mise en œuvre. Ce faisant, il vise à devenir un outil indépendant offrant un aperçu global du programme LAMP, en particulier pour les Etats membres de l'UNESCO.

² Pour en savoir davantage sur ces études, voir <http://www.statcan.gc.ca>.

Ce document comporte trois chapitres. Dans le Chapitre 1, il sera question des éléments conceptuels qui définissent l'approche du programme LAMP, qui illustrent les questions communes à la mesure et soulèvent des inquiétudes particulières au domaine de l'alphabétisme. Ce chapitre comporte aussi un compte-rendu indispensable de l'évolution du programme LAMP, lequel précise le legs reçu par le programme de la part de ses prédécesseurs et ce qui le distingue de ceux-ci. Le fil conducteur de ce discours se rapporte aux rapports entretenus entre la mesure, les politiques et les mandats de nature éthique de l'UNESCO et ses États membres dans le domaine de l'éducation en général et dans celui de l'alphabétisation en particulier.

Le Chapitre 2 décrit l'étendue exacte de ce qui est mesuré par le programme LAMP. Il comprend le cadre d'évaluation mis au point pour les étapes-pilotes. Une fois de plus, ces propos se rapportent aux cadres conceptuels retenus par les prédécesseurs qui ont jeté les bases du concept original du programme LAMP.

Enfin, le Chapitre 3 présente un aperçu des modalités habituelles de la mise en œuvre du programme LAMP au niveau national. Ce chapitre élucide les implications opérationnelles et institutionnelles de la mise en œuvre du programme LAMP, incluant le type de soutien technique que les pays peuvent attendre de la part de l'UNESCO. Il procure un itinéraire de nature générale quant à une telle implantation. Il offre aussi un aperçu des différentes tâches que cela suppose et il aborde les documents supplémentaires produits pour la mise en œuvre du programme LAMP. Une portion importante de cette documentation est actuellement disponible sur le site Web de l'ISU (www.uis.unesco.org), alors que certains documents ne peuvent être offerts qu'aux pays qui mettent en œuvre le programme de façon à protéger l'intégrité de ces instruments.

Chapitre 1. Le programme LAMP : Pourquoi le mener et de quoi s'agit-il?

1.1 L'historique : L'alphabétisation et le droit fondamental de tout être humain à l'éducation

L'UNESCO définit l'éducation comme un droit fondamental de tout être humain. Les mandats et les principes fondateurs de l'UNESCO sont basés sur cette vision ce qui, en bout de ligne, se répercute sur la façon dont les politiques en matière d'éducation sont définies et envisagées. Les sociétés contemporaines ont officiellement proclamé cette vision de l'éducation dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, dans la foulée de la catastrophique expérience de la Deuxième Guerre mondiale.

L'éducation est perçue comme intrinsèquement importante au développement humain. Elle fait partie intégrante du processus d'amélioration des libertés et des possibilités en vertu duquel chaque personne peut rechercher le genre de vie auquel il/elle aspire, tout en respectant les droits des autres individus. L'éducation devient, par conséquent, un élément-clé de la réalisation de la condition humaine.

De surcroît, la conceptualisation de l'éducation pratiquée par l'UNESCO se fonde sur les quatre piliers, tels que présentés en 1996 par la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt-et-unième siècle (UNESCO, 1996). C'est donc dire que l'éducation joue un rôle important au niveau du développement de l'identité personnelle (apprendre à être), par rapport à un contexte collectif où les individus, dans le cadre de leur vie, apprennent à échanger avec les autres (apprendre à vivre ensemble), ce qui leur permet de constamment s'améliorer et d'accroître leurs capacités (en apprenant à savoir), ce qui se traduirait par leur capacité d'agir en ce monde en vertu des divers domaines qui le composent (apprendre à faire).

Pour sa part, l'alphabétisation se veut une composante centrale de l'éducation en général, et tout particulièrement en ce qui concerne le fonctionnement des systèmes d'éducation nationaux conçus comme un moyen de garantir que chaque citoyen soit doté de compétences fondamentales en alphabétisme. Le fait d'assurer à tous l'obtention de compétences fondamentales en alphabétisme constitue l'objectif central de chaque système d'éducation dans le monde.

Néanmoins, il demeure important de prendre en compte que les points de vue sur l'alphabétisme ont évolué au fil du temps. À cet égard, l'UNESCO y est allé de quatre énoncés de base :

- a) *Est alphabète une personne qui est capable de lire et écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne (UNESCO, 1958) ;*
- b) *Est fonctionnellement alphabète une personne capable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de la communauté (UNESCO, 1978) ;*
- c) *L'alphabétisme est l'habilité d'identifier, de comprendre, d'interpréter, de créer, de communiquer et de calculer en utilisant du matériel imprimé et écrit associé à des contextes variables. Il suppose une continuité de l'apprentissage pour permettre aux individus d'atteindre leurs objectifs, de développer leurs connaissances et leur potentiel et de participer pleinement à la vie de leur communauté et de la société toute entière (établi en 2003 et publié par l'UNESCO, 2005) ; et*
- d) Enfin, la notion de la pluralité de l'alphabétisation (2004) a été mise de l'avant dans le but de souligner les dimensions sociales de l'alphabétisation tant au niveau de l'acquisition qu'à celui de l'application ; conséquemment, l'alphabétisation est perçue

comme regroupant diverses pratiques enchâssées dans des contextes socio-économiques, politiques, culturels et linguistiques, acquises à l'école ou à l'extérieur de celle-ci. Elle suppose aussi des contextes familial et communautaire, les médias sous diverses formes technologiques et des compétences nécessaires pour l'apprentissage potentiel, le monde du travail et la vie en général. Par conséquent, ce concept de l'alphabétisme fait une large place au défi de rendre alphabètes les sociétés et non seulement les individus comme tels (UNESCO, 2004).

Cette évolution idéologique s'attarde à certains éléments-clés qui se doivent d'être pris en compte lors de tout discours sur l'alphabétisation et la mesure de cette dernière : (i) la centralité de l'utilisation de textes ; (ii) ce faisant, la nécessité d'une compréhension qui soit lucide ; (iii) le fait de ne pas s'en tenir qu'aux textes et d'inclure aussi les questions relatives à l'usage des nombres ; (iv) le besoin d'explorer ces questions en prenant appui sur les expériences de la vie quotidienne où sont instanciés les divers et multiples aspects de la vie sociale ; et (v) une compréhension du fait que la vie quotidienne dans tout milieu social ne s'apparente jamais à une réalité isolée étroitement liée à l'individu.

Ces définitions de l'alphabétisme sont associées à des périodes diverses et elles ont été établies dans un contexte de dialogue entretenu sur les connaissances issues des débats sur le sujet ayant cours dans les cercles universitaires et, particulièrement, sur les résultats des interventions en matière de politique ayant pour but de relever les défis propres à l'alphabétisation³. Par exemple, la Campagne mondiale pour l'éducation a donné lieu à un effort consultatif important qui a conduit à l'instauration d'un ensemble de points de référence internationaux sur l'alphabétisation des adultes qui inclut une définition partageant certains éléments avec celles qui ont été préalablement citées :

Il s'agit avec l'alphabétisation d'acquérir et de mettre en pratique des compétences de lecture, d'écriture et de l'usage des nombres, qui conduisent au développement d'une citoyenneté active, à une amélioration de la santé et des moyens d'existence, et à l'égalité entre les sexes. Les objectifs des programmes d'alphabétisation devraient refléter cette notion (Campagne mondiale pour l'éducation, 2005).

Cette définition met l'accent sur deux éléments : les compétences (la lecture, l'écriture et l'usage des nombres) et les diverses scènes de la vie sociale où les compétences en alphabétisme s'actualisent. Par conséquent, les auteurs souhaitent souligner que les compétences en alphabétisme et leur utilisation demeurent inextricablement liées les unes aux autres.

Par la même occasion, il y a lieu de noter que les trois premiers énoncés définissant l'alphabétisme visent à fournir des assises à des fins de mesure : les deux premiers (a et b) se rapportent aux directives générales sur l'élaboration de statistiques en matière d'éducation approuvées lors de la Conférence générale de l'UNESCO, alors que le troisième (c) découle d'une réunion d'experts au sujet de la mise au point des travaux préliminaires du programme LAMP.

1.2 La mesure de l'alphabétisme. Qu'en savons-nous maintenant? Que devons-nous en savoir?

Étant donné le droit humain fondamental à l'éducation et ses répercussions sur diverses dimensions de la vie sociale, les données de qualité sur l'alphabétisme peuvent se révéler très avantageuses dans le cadre d'interventions en matière de politique. Pour ce motif, il n'est pas surprenant que la mesure de l'alphabétisme demeure une constante préoccupation pour l'UNESCO, à tout le moins depuis que la recommandation a été adoptée, il y a de cela un demi-siècle.

³ Ce processus évolutif est résumé dans UNESCO (2004).

Actuellement, la plupart des pays produisent des statistiques sur l'alphabétisme fondées sur une simple question posée lors d'un recensement de la population ou d'une enquête auprès des ménages s'énonçant habituellement de la façon suivante : Savez-vous lire et écrire?, à partir de laquelle on calcule des taux d'alphabétisme⁴. Aux fins de l'élaboration des politiques, cela suffit-il?

1.2.1 Les taux d'alphabétisme – Que représentent-ils?

Les taux d'alphabétisme mesurent la proportion des gens qui déclarent être capables de lire et d'écrire. Lors de l'analyse de ces chiffres, il y a lieu d'exercer une certaine prudence au niveau de l'interprétation.

- a) Les taux d'alphabétisme mesurent une situation autodéclarée. Des facteurs externes peuvent inciter les gens à se décrire en des mots différents de ceux qu'ils utiliseraient en d'autres circonstances. Par exemple, l'orgueil ou la stigmatisation sociale pourrait amener l'individu à répondre « oui » lorsque, dans les faits, la réponse devrait être « non » ; d'autre part, l'espoir de tirer profit des programmes d'aide sociale pourrait avoir l'effet contraire.
- b) Malgré cette limite (qui pourrait affecter n'importe quelle donnée autodéclarée et qui, par conséquent, constitue un défi pour les mécanismes de contrôle), ces taux illustrent la façon dont l'individu peut se positionner par rapport à la distribution des possibilités de s'instruire. En réalité, cela nous fournit des renseignements sur un élément de l'identité personnelle ayant trait au champ de l'exclusion sociale et, conséquemment, nous procure une forte compréhension de la situation d'une personne et facilite l'adoption d'un mode d'approche.
- c) Les taux d'alphabétisme mesurent l'alphabétisme de façon dichotomique. Selon cette procédure, l'alphabétisme y est dépeint comme un attribut qu'un individu possède ou non. Il n'y a pas de zone grise (par exemple, être en mesure de composer avec des textes très simples sans pour autant pouvoir se débrouiller avec d'autres plus complexes ou de pouvoir saisir le sens de courtes phrases mais non de textes disposés sous forme de schéma, etc.).
- d) Ces taux mesurent l'alphabétisme comme s'il s'agissait d'un domaine unique. À partir du moment où une personne fournit une réponse, on peut se permettre de présumer que celle-ci porte sur différents domaines ; c'est-à-dire que cette mesure ne prend pas en considération le fait qu'il peut exister divers types de textes non plus qu'elle ne tient compte des différences entre les compétences en alphabétisme et en usage des nombres.

Les taux d'alphabétisme actuellement disponibles peuvent être convenablement utilisés pour décrire un élément se rapportant à l'exclusion en matière d'éducation (c.-à-d. la façon à laquelle recourt un individu pour se positionner au niveau de la distribution des possibilités de s'instruire). Cependant, ces taux ne fournissent pas de renseignements sur ce que savent les individus ou sur ce qu'ils sont en mesure de faire avec des textes de natures diverses et présentant des degrés variables de difficulté. De plus, ils ne nous disent rien au sujet des compétences d'usage des nombres.

1.2.2 Que doivent savoir les décideurs politiques?

L'alphabétisation demeure un champ vaste et complexe et, conséquemment, une simple mesure statistique, peu importe son degré de raffinement, ne peut pas fournir une vision holistique de celle-ci. Les compétences en alphabétisme et leur utilisation nécessitent un ensemble de milieux sociaux comportant de multiples facteurs extérieurs.

⁴ Un taux d'alphabétisme se calcule comme étant la proportion, au sein de la population, de ceux et celles qui répondent « oui » à la question ci-dessus. Habituellement, elle se limite aux personnes âgées d'au moins 15 ans.

Tel qu'énoncé lors de la Campagne mondiale pour l'éducation (2005), si le fait qu'une lacune de compétences en alphabétisme, qui représente une violation majeure des droits fondamentaux de la personne, n'est pas suffisante pour persuader les gouvernements et les donateurs quant à la nécessité d'investir maintenant pour s'attaquer aux défis en matière d'alphabétisation, il existe d'autres arguments qui démontrent clairement les interactions entre l'alphabétisation et d'autres sphères de la vie sociale :

- l'alphabétisation demeure un élément-clé de la diminution de l'inégalité entre les sexes,
- l'alphabétisation des adultes possède une importance cruciale pour le développement sain et l'éducation des enfants,
- l'alphabétisation demeure un élément-clé du développement humain et économique, étant donné les profondes répercussions que ces compétences peuvent occasionner au niveau de la performance économique, et
- l'alphabétisation reste vitale à la promotion de la santé et à la lutte contre les maladies, telles que le paludisme, le choléra et le sida.

Cette liste pourrait sans aucun doute s'allonger et s'enrichir de façon telle que l'on ne pourrait qu'étoffer la compréhension des nombreux et complexes liens qui se sont tissés, dans l'ensemble, entre l'alphabétisation et la vie sociale.

Une situation aussi complexe présente un défi important en ce qui a trait à l'obtention d'outils appropriés à la mesure de l'alphabétisme. Le défi tient à la nécessité d'identifier une mesure à la fois pertinente et praticable. C'est-à-dire qu'elle doit être suffisamment simple pour être mise en œuvre et, malgré tout, suffisamment complexe pour livrer des résultats significatifs.

Dans le domaine de l'alphabétisation, des débats musclés ont cours qui enrichissent les connaissances et la compréhension de ces questions, mais qui peuvent aussi devenir source d'inactivité. Tout effort de mesure demeurera toujours d'envergure limitée et fera l'objet de discussions, mais cela tient à la nature de la connaissance. Les limites inhérentes à toute approche correspondent à ses possibilités : le fait d'être sensible à ses limites aide à lever le voile sur les possibilités. Par conséquent, les statisticiens ne peuvent attendre l'obtention d'un consensus universel et la résolution de chaque question, puisqu'une mesure parfaite et universelle reste quelque chose d'inatteignable.

La responsabilité de ceux qui œuvrent au niveau des systèmes informatiques consiste à fournir une approche qui soit suffisamment valable pour relever les défis actuels, tout en demeurant conscients des : (i) limites de cette approche ; (ii) des répercussions politiques éventuelles ; et (iii) du besoin constant d'y apporter des améliorations. Les défis en matière d'alphabétisation ont trait à un domaine primordial (droits fondamentaux de tout être humain) et, par conséquent, il est urgent de disposer d'une approche « passable ». Oublions les simplifications exagérées qui nous procureraient des renseignements non pertinents ou, tel que qualifié par Sen, dans le cadre des échanges sur la mesure de la pauvreté, un « raffinement malvenu » (*misplaced sophistication*) (Sen, 1981) qui ne procurerait aucun renseignement valable.

Le programme LAMP représente une tentative de fournir une approche raisonnable qui procurera des renseignements significatifs sur certains éléments-clés du phénomène de l'alphabétisation. Son principal dessein consiste à contribuer à générer de façon durable des renseignements sur un élément-clé de l'alphabétisation : les compétences en alphabétisme. En réalité, le programme LAMP vise à générer des renseignements sur ce que les gens connaissent et sont en mesure de faire par rapport à un ensemble défini d'éléments importants inhérents à la gestion de textes dans le cadre de situations qui relèvent de la vie quotidienne.

Les résultats du programme LAMP ont mis en lumière des éléments fondamentaux nécessaires à l'usage de documents écrits. En d'autres mots, le programme LAMP a été créé pour procurer des renseignements sur :⁵

- i) les compétences en lecture exprimées comme étant la capacité de traiter divers textes (phrases continues / paragraphes nommés *alphabétisme de textes suivis*, et des textes schématiques, tels que ceux que l'on retrouve sur les formulaires, les cartes ou les horaires, appelés *alphabétisme de textes schématiques*) ;
- ii) les compétences en usage des nombres exprimées comme étant la capacité de faire des calculs et des opérations arithmétiques de base ;
- iii) l'exploration des éléments qui pourraient contribuer à expliquer le faible rendement, désignés sous le nom de *composantes de la lecture*. Il s'agit des opérations de base que supposent le décodage et la compréhension de textes et de chiffres (c.-à-d. la connaissance perceptuelle alphanumérique : la reconnaissance des lettres et des chiffres, la reconnaissance des mots, le vocabulaire, le traitement des phrases et la lecture de paragraphes).

Par conséquent, le programme LAMP met l'accent sur la lecture et laisse l'écriture de côté. Étant donné la batterie d'instruments que cela exige, il s'avère déjà exigeant d'effectuer, auprès des répondants, une vérification fiable des capacités de lecture. S'il fallait inclure un module sur l'écriture, cela ne ferait que rendre l'exercice plus complexe, ce qui pourrait compromettre l'ensemble de l'effort souscrit.

En outre, grâce au programme LAMP, des renseignements de nature socio-économique sur les répondants sont générés afin de permettre une riche analyse des variables associées à la répartition des compétences en alphabétisme. Il vise non seulement à fournir un tableau élaboré de la répartition de ces compétences, mais aussi à procurer des renseignements de contexte qui pourraient faciliter les interventions en matière de politique (par exemple, le profil socio-économique de ceux qui présentent des niveaux plus faibles de rendement, de l'information sur l'utilisation des compétences en alphabétisme en milieu de travail, des données probantes sur la présence des textes imprimés dans des contextes locaux, etc.).

Le programme LAMP fournit une image claire des éléments-clés qui s'imposent au niveau de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des interventions en matière de politique. Il offre un aperçu de la répartition des diverses compétences en alphabétisme (textes suivis, textes schématiques, l'usage des nombres), tout en examinant les facteurs qui pourraient être associés à un rendement moindre (composantes de lecture). Par la suite, ces renseignements sont interprétés en fonction d'un contexte socio-économique donné.

Toutefois, le programme LAMP n'en demeure pas moins qu'une simple approche statistique, sans plus. Il peut susciter des données comparables à l'échelle internationale qui jettent de la lumière sur la description d'ensemble qui prévaut dans un pays et au sein de ses sous-populations. Ces renseignements peuvent jouer un rôle crucial en ce qui a trait à l'élaboration des politiques mais, tout comme dans le cas de tout autre outil de mesure, il ne peut pas offrir une image « complète » de l'alphabétisation ; la nature même de la connaissance empêche que cela soit possible. Conséquemment, d'autres études (c.-à-d. des études ethnographiques ou même des évaluations autodéclarées en matière d'alphabétisme) peuvent aussi dégager une perception de premier ordre sur la compréhension de l'alphabétisation dans un contexte national.

⁵ Le Chapitre 2 fournit une description des domaines dont il est ici question.

Le programme LAMP a aussi été mis au point comme un outil permettant aux pays de produire systématiquement des statistiques qui puissent se comparer d'une époque à une autre et d'un pays à un autre. La comparabilité dans le temps et à l'échelle internationale est perçue comme un des principaux attributs du programme LAMP parce que : (i) la surveillance du phénomène éducatif s'accompagne d'une dimension internationale lorsqu'envisagée dans une perspective éclairée axée sur les droits de la personne ; et (ii) il existe un besoin au fil du temps de contrôler les progrès accomplis aux niveaux national et international.

La comparabilité des données donne lieu à un défi de taille, principalement lorsque l'on examine l'utilisation de textes écrits sur le plan interculturel. Pour s'attaquer à ce problème, l'une des premières étapes de la mise en œuvre du programme LAMP suppose que des échanges aient lieu au sujet de la nature des rapports, entretenus dans un pays donné, entre la définition opérationnelle de l'alphabétisme et la façon dont elle est conçue en fonction de sa(ses) langue(s) et caractéristiques culturelles.

Les domaines à explorer (textes suivis, textes schématiques, l'usage des nombres) présentent une forme particulière de manifestation pour chaque langue / culture. Il en va de même pour l'étude des composantes de la lecture. Dans toute cette complexité, le fait d'identifier une facilité d'utilisation de définitions courantes, incluant les concepts utilisés pour définir les seuils (niveaux) en ce qui a trait au continuum de compétences, peut éventuellement représenter tout un défi tout en demeurant une tâche inévitable, si nous voulons que le programme LAMP réussisse à procurer des renseignements significatifs. Si ces éléments n'étaient pas pris en compte et que l'on prenait pour acquis qu'une reproduction directe de ce qui avait été réalisée précédemment dans d'autres contextes (principalement des pays développés et des langues européennes) suffisait, cela se révélerait extrêmement présomptueux ou, dans le pire des scénarios, s'apparenterait à une manifestation brutale d'ethnocentrisme qui annulerait tout le potentiel éventuel offert par l'enquête.

Par conséquent, bien que la production de données comparables à l'échelle internationale demeure un objectif important et souhaitable, celle-ci ne devrait pas être considérée comme une tâche facile à accomplir. Pourtant, l'expérience du programme LAMP, qui jusqu'à maintenant a été vécue dans des contextes relativement diversifiés et en neuf langues appartenant à cinq familles linguistiques différentes, montre bien qu'il s'agit d'un but qui peut être atteint pourvu qu'au niveau des instruments de mesure, on soit en présence d'une équivalence cognitive.

Dans le cadre du programme LAMP, un élément important a trait à la définition des niveaux de compétences pour chacun des domaines. La définition de ces niveaux nécessite la possession d'un énoncé conceptuel clair relatif à la nature des tâches de chaque niveau. C'est-à-dire que les niveaux découlent d'un cadre théorique et qu'ils ne peuvent être exclusivement définis en se fondant sur l'échelonnement des compétences au sein d'une population particulière. Cela justifie la présence d'un élément-clé de jugement expert rattaché à la façon dont les données sont soumises.

Les niveaux de compétence en alphabétisme utilisés par le programme LAMP peuvent se résumer de la façon suivante (OCDE, Statistique Canada, 2000, p. xi) :

- Le niveau 1 se rapporte à des personnes possédant de très pauvres compétences ; par exemple, l'individu pourrait être dans l'incapacité d'évaluer la quantité suffisante d'un médicament à donner à un enfant à partir de l'information imprimée sur l'emballage ;
- Le niveau 2 se rapporte à des répondants qui peuvent uniquement composer avec des textes simples, mis en page de façon claire et pour lesquels, la tâche exigée n'est pas trop complexe. Il dénote un faible niveau des compétences, bien que moins apparent qu'au niveau 1. Il identifie des gens qui peuvent lire, mais de façon médiocre lorsque cela est testé. Il se peut que ces individus aient développé des habiletés d'adaptation pour gérer au

jour le jour les exigences en matière d’alphabétisme, mais leur faible niveau de maîtrise fait en sorte qu’il leur est difficile de faire face à de nouvelles demandes, comme d’apprendre de nouvelles compétences liées à l’emploi ;

- Le niveau 3 correspond en gros au niveau de compétence requis pour réussir des études secondaires et accéder à des établissements d’enseignement de niveau tertiaire. De même que pour les niveaux plus élevés, il exige l’aptitude d’intégrer plusieurs sources d’information et de résoudre des problèmes plus complexes. Les pays de l’OCDE ont considéré ce niveau comme un minimum souhaitable pour composer avec les exigences de la vie et du travail au quotidien dans une société complexe et « évoluée » ; et
- Les niveaux 4 et 5 s’appliquent aux répondants qui démontrent un degré de maîtrise des capacités de haut niveau de traitement de l’information.

Les comparaisons internationales seront réalisées selon la répartition de la population en fonction de ces niveaux de compétences. Néanmoins, la plus importante raison qui justifie le fait de disposer de renseignements comparables ne se rapporte pas à la probabilité de pouvoir éventuellement compter sur des tableaux comparatifs sans aucune signification, mais principalement à la possibilité analytique de comparer des résultats sans égard aux différences des variables contextuelles. Ce genre d’analyse comparative fournit de précieux intrants au niveau de l’élaboration des politiques nationales.

1.2.3 Les influences exercées sur la mesure par certains débats clés relatifs à l’alphabétisme

L’obtention de mesures statistiques n’est pas une entreprise qui peut se permettre de faire abstraction du contexte ou de la culture. Quelque soit ce qui est défini et ce qui constitue un phénomène observable et la façon dont se déroule cette observation, cela demeure le résultat de choix fondés sur des valeurs et des perspectives. Habituellement, l’ignorance de ces facteurs s’apparente à un symptôme probant d’ethnocentrisme (c.-à-d. présumer que ce qui a de la valeur dans une culture devrait être universellement valorisée) ou tout simplement à un jugement intellectuel médiocre.

L’élaboration du programme LAMP porte une attention toute particulière aux principes de l’UNESCO et à sa vision de l’éducation. Conséquemment, il prend en compte des éléments afférents aux mandats des Nations Unies et, dans cette perspective, il traite de divers enjeux connexes à la mesure des compétences en alphabétisme.

Parmi les quelques champs importants actuellement identifiés comme étant particulièrement pertinents à la définition de l’étendue du programme LAMP et aux enjeux avec lesquels il doit composer, on retrouve ce qui suit.

a) L’oralité, les cultures et les langues orales et leurs rapports avec l’alphabétisme

Il n’existe aucun moyen de tester les compétences en alphabétisme dans le cas d’une langue qui n’est pas écrite. Naturellement, on note de nombreuses tentatives significatives de doter plusieurs langues orales d’un système d’écriture. Dans de nombreux cas, ces tentatives sont déjà relativement avancées, en plus de nombreuses autres règles relatives à l’utilisation écrite de la langue, à compter du moment où une transcription normalisée a été adoptée. Même lorsque des systèmes d’écriture adéquats ont été mis au point, il reste néanmoins possible que ceux-ci n’occupent qu’une présence insignifiante dans la vie quotidienne des individus. Dans certains cas, des locuteurs très à l’aise avec une langue orale pourraient ne pas être en mesure de la reconnaître sous sa forme écrite et ce, non qu’ils ne disposent pas des compétences, mais bien à cause des contacts trop peu fréquents avec la forme écrite de la langue. Pour ajouter à la complexité de cet enjeu, un certain nombre d’efforts visant à créer un

environnement alphabète, même dans le cas des langues dominantes, demeurent en cours de réalisation.

Une bonne maîtrise d'une langue donnée n'équivaut pas nécessairement à une bonne maîtrise d'une autre langue, en ce qui a trait à la gamme des possibilités que chacune d'entre elles offre aux gens. C'est ce qui explique que, parfois, certaines minorités ou groupes linguistiques opprimés exigent de pouvoir s'instruire dans la langue dominante plutôt que dans la leur. Bien que cela puisse occasionner des répercussions catastrophiques sur le développement de leur propre culture, cela reste une réaction pragmatique à une situation donnée où les langues et la structure du pouvoir sont étroitement inter-reliées. Par conséquent, les compétences en alphabétisme n'affichent aucune « neutralité » par rapport aux structures du pouvoir (Ostler, 2006).

La vie dans un environnement oral ne découle pas nécessairement d'un libre choix. En réalité, cela peut tout simplement découler de processus historiques de marginalisation et de dénuement, ce qui constitue une allégation à l'appui du fait que l'alphabétisation peut renforcer l'autonomie des personnes.

Toutefois, l'oralité ne devrait pas être considérée comme une anomalie, une situation « anormale » ou « arriérée ». Les cultures orales possèdent des traditions culturelles aussi riches que toute autre. Étant donné l'état actuel des affaires mondiales, le problème qui est ici posé réside dans le fait que les cultures analphabètes condamnent leurs populations à l'isolement. En ce sens, l'oralité peut être perçue comme un facteur d'isolement menant à l'exclusion.

Pour ces motifs, il est possible d'identifier une source de tension éventuelle entre, d'une part, la valeur de la diversité culturelle et son respect, entérinés par le système de l'ONU et, d'autre part, la promotion de l'égalité des chances, qui est également endossée par le système de l'ONU. De nombreux individus doivent s'exprimer dans des langues étrangères s'ils veulent que leur message s'accompagne d'un impact quelconque dans certains milieux. Paradoxalement, afin de protéger une minorité particulière ou des langues marginalisées, il peut s'avérer nécessaire d'en défendre les intérêts dans une langue différente jouant un rôle dominant dans le milieu où la cause se trouve débattue (ISU, 2005). Cette situation est illustrée par l'exemple des communautés paysannes des Andes péruviennes, qui ont été dans l'obligation d'apprendre l'espagnol pour pouvoir contester la perte de leurs terres devant les tribunaux.

b) Le rapport entre l'alphabétisme et les alphabétismes

L'univers de l'alphabétisme est animé d'un mouvement constant. La pluralité de l'alphabétisme se rapporte aux interactions complexes entre l'alphabétisme et de nombreux volets de la vie sociale. L'identification d'alphabétismes multiples nous donne à penser que c'est avec diversité que ces interactions se traduisent en ensembles précis de compétences.

Le programme LAMP s'attarde d'abord et avant tout aux principaux attributs et aux éléments les plus fondamentaux inhérents au fait, dans le cadre de la vie quotidienne, de composer avec des textes écrits et d'exécuter certaines opérations associées à l'usage des nombres. Ces éléments, en retour, constituent les composantes essentielles ou les mécanismes d'appui de base permettant de composer avec d'autres domaines d'interactions sociales fondées sur des textes. Par exemple, la « littératie informatique » (*computer literacy*) n'est pas mesurée par le programme LAMP et, pourtant, les compétences fondamentales en alphabétisme demeurent essentielles, à titre de connaissances requises, à l'utilisation d'un ordinateur en tapant sur un clavier.

c) *Le rapport entre les compétences des individus et les usages sociaux associés aux documents écrits*

Les compétences en alphabétisme d'un individu peuvent être mesurées afin de fournir un meilleur aperçu des phénomènes liés à l'alphabétisme. Cependant, les individus ne vivent pas isolés et ils se servent de leurs aptitudes dans des milieux sociaux, afin d'interagir les uns avec les autres. Comme l'ont souligné plusieurs auteurs (incluant Street, 2004 et Hamilton, 2001), le fait de composer avec des textes écrits suppose, pour de nombreux individus, d'interagir ou même de dépendre d'autres personnes (des proches, des ami[e]s, des collègues de travail, etc.), ce qui leur permet de réussir à surmonter une situation fondée sur des écrits et ce, même s'ils ne sont pas des lecteurs très aptes. Toutefois, en bout de ligne, les usages sociaux complexes dépendent d'individus qui sont en mesure, lorsqu'ils interagissent avec d'autres, d'exercer leur propre autorité. Par conséquent, les observations qui précèdent font en sorte qu'il se révèle encore plus important de mesurer ces compétences individuelles et les modalités de leur répartition à l'échelle de la société.

L'observation exprimée ici constitue, s'il en faut, un motif supplémentaire à l'effet que ce qui justifie la mesure des compétences d'un individu, bien que cela soit extrêmement important, n'est quand même suffisant pour composer dans son ensemble avec les questions relatives à l'alphabétisation. La mesure normalisée des compétences procure des renseignements riches et systématiques qui desserviront d'importantes fins en matière de politique, mais qui n'empêcheront pas que d'autres études fournissent de notables contributions.

d) *La valeur de l'alphabétisation et de l'éducation en général et diverses visions de l'univers social*

Des discours différents se font entendre au sujet de l'éducation et de l'alphabétisation. Certains sont axés sur les avantages économiques que procure l'éducation aux individus, alors que d'autres (comme ceux issus du système de l'ONU) s'attardent, dans leur défense de l'éducation, à un ensemble plus vaste de motifs.

Le programme LAMP, en tant qu'initiative de l'UNESCO, entérine une vision de l'éducation et de l'alphabétisation qui va bien au-delà des avantages économiques que procure l'éducation aux individus. Il met l'accent sur le fait que l'éducation demeure un droit fondamental de tout être humain et que, conséquemment, il devrait être garanti pour tous. Cette croyance se trouve encore réitérée par les nombreuses formes de répercussions occasionnées par l'éducation et l'alphabétisation sur les vies des individus, leurs familles et leurs communautés, incluant les modalités des rapports entretenus avec l'exercice d'autres droits humains et, en bout de ligne, à celui de la liberté.

1.2.4 Pourquoi le programme LAMP se fonde-t-il sur l'EIAA / l'EIACA tout en différant de ces derniers?

La naissance du programme LAMP relève d'une initiative visant à fournir des données complètes plus probantes et significatives sur l'alphabétisme. Il a fallu, en première étape, tirer un apprentissage des études antérieures et des discours préalablement formulés. Conséquemment, l'expérience vécue par certains pays de l'OCDE dans les années 1990 a semblé un point de départ logique. Certains problèmes redoutables ont été soulevés par des pays participants, des spécialistes de l'extérieur (dont certains sous la forme d'articles scientifiques universitaires critiques à l'égard de l'EIAA : Darville 1999, Hamilton et Barton 2000, Hamilton 2001, etc.) ou l'équipe du programme LAMP à l'ISU.

Les principaux éléments qui distinguent l'EIAA et le programme LAMP ou que ceux-ci partagent peuvent être résumés de la façon suivante :

a) *Les discours institutionnels et l'intentionnalité*

Le programme LAMP et l'EIAA / l'EIACA se fondent sur différents environnements organisationnels. L'EIAA et l'EIACA ont été élaborés par l'OCDE afin de composer avec les préoccupations croissantes relatives à la compétitivité et à l'importance du perfectionnement des compétences dans l'économie actuelle. Tel que mentionné préalablement, l'UNESCO reconnaît l'importance de ces variables et, pourtant, elle envisage l'éducation de façon plus vaste. Par conséquent, le programme LAMP met l'accent sur l'éducation en tant que droit de la personne.

Bien au fait que différentes approches puissent être appliquées, le programme LAMP n'écarte pas l'importance économique accordée au développement des compétences, mais il se fonde sur l'ensemble plus vaste d'assises offert par les principes, les valeurs et les mandats du système de l'ONU.

b) *La diversité culturelle*

L'EIAA et l'EIACA ont été principalement réalisées dans des pays de l'OCDE et uniquement dans des langues européennes. L'introduction de tests dans divers contextes a donné lieu à quelques défis que l'EIAA n'a pu relever. Parmi ceux-ci, on retrouve le fait de composer avec des problèmes de diversité linguistique (*voir l'Encadré 1*), l'oralité et les modalités particulières d'interconnexion entre ces phénomènes et les structures de pouvoir.

Lors de l'élaboration du programme LAMP, un souci constant de ces questions et un profond désir de promouvoir la valeur de la diversité ont été déployés, tout en reconnaissant que le fait de maîtriser certaines langues demeure une façon de multiplier les possibilités offertes aux individus, aux familles et aux communautés. Fondamentalement, l'alphabétisation est perçue comme une façon de renforcer l'autonomie des gens. En tant que tel, l'approche du programme LAMP se doit d'éviter toute manifestation d'ethnocentrisme, ce qui n'a pas comme tel posé de problèmes dans le cas des études internationales réalisées dans des pays partageant des points communs de base, tels que ceux qui appartiennent à l'Occident.

L'ethnocentrisme peut dresser des obstacles à la compréhension de certains enjeux-clés et de pratiques de gestion. À la limite, le programme LAMP s'efforce de surmonter ce défi et de tirer profit d'une connaissance qui est disséminée à travers un groupe diversifié de pays, d'organisations et d'individus.

c) *L'appropriation par le pays*

En rapport direct avec les points précédents, l'appropriation par le pays demeure une préoccupation importante pour le programme LAMP. Afin de composer de façon appropriée avec les questions ci-dessus mentionnées, la participation des Etats membres de l'UNESCO demeure un élément-clé pour s'assurer de respecter la diversité et d'obtenir un environnement institutionnel adéquat (qui soit adapté aux besoins réels et diversifiés de chaque Etat membre). Il importe de souligner que le programme LAMP n'est pas une initiative de nature privée. L'UNESCO, à titre d'organisation de la fonction publique internationale, a reçu le mandat de protéger l'intérêt public. Par conséquent, le programme LAMP, et toutes ses composantes, doivent être considérés comme des biens publics. Naturellement, certains éléments doivent demeurer sous le sceau de la confidentialité afin de protéger l'intégrité de tout l'effort souscrit, mais cela reste inhérent au test en soi et n'a nullement pour but de protéger un intérêt privé.

Le programme LAMP entend collecter des données qui soient comparables à celles de l'EIAA / l'EIACA. Ce désir s'accompagne de certaines contraintes. Pour pouvoir disposer de données comparables, certains items cognitifs communs qui ne sont ni produits ni n'appartiennent à l'ISU doivent être utilisés et, comme tel, le Secrétariat dispose d'une marge de manœuvre limitée quant à leur utilisation. Bien que des ententes contractuelles permettent

à l'ISU d'utiliser ces items cognitifs, cela ne sera possible que durant une période de temps limitée. Par conséquent, au cours des années qui viennent, les équipes nationales et l'ISU, dans le cadre d'un effort conjoint, créeront et valideront de nouveaux items pour remplacer les items originaux.

d) *Les données statistiques probantes et la complexité de l'alphabétisme*

Tel qu'énoncé auparavant, le programme LAMP a été mis sur pied parce que l'on croyait que les données probantes statistiques pouvaient fournir une importante contribution en matière d'élaboration de politiques, mais on ne peut les considérer comme étant les seules données probantes qui comptent. L'alphabétisme demeure un phénomène complexe et à multiples facettes (par exemple, Street 1998, 2004 et UNESCO, 2004) et, bien que les données puissent fournir un considérable aperçu perceptuel, elles ne suffiront pas nécessairement à procurer une compréhension détaillée. Par conséquent, les autres approches seront les bienvenues même si on ne peut s'attendre à ce que l'ISU, étant donné sa spécialisation en tant qu'organisme statistique, n'y joue un rôle quelconque.

Encadré 1. La diversité dans l'EIAA et dans le programme LAMP

Alors que l'EIAA et l'EIACA ont été principalement réalisées dans des pays industrialisés et dans des langues européennes qui s'écrivent grâce à l'alphabet latin, le programme LAMP se concentre sur des pays en voie de développement comportant un éventail plus large de familles linguistiques et de caractères d'écriture.

	EIAA / EIACA	Programme-pilote LAMP
Pays	22	Cinq pays : El Salvador, Mongolie, Maroc, Niger et Territoires autonomes palestiniens
Communautés	25	10
Langues	15	9
Familles linguistiques	Deux familles : <ul style="list-style-type: none"> • indo-européenne (13 langues) ; et • uralique (finnois et hongrois). 	Cinq familles : <ul style="list-style-type: none"> • afro-asiatique (arabe, haoussa et tamasheq) ; • altaïque (mongol) ; • indo-européenne (français et espagnol) ; • Niger-Congo (fulfulde) ; et • nilo-saharienne (kanuri et zarma).
Caractères d'écriture	Une écriture : l'alphabet latin	Trois écritures : <ul style="list-style-type: none"> • l'alphabet arabe consonantique ; • l'alphabet cyrillique ; et • l'alphabet latin.

e) *Une conception d'étude internationale par rapport au besoin d'une production autosuffisante et soutenue de données*

Le programme LAMP a été principalement conçu dans le but de permettre aux pays de produire des données plus probantes sur l'alphabétisme de façon durable et autonome.

L'UNESCO a produit, au fil des dernières décennies, un certain nombre d'outils statistiques que les pays ont indépendamment utilisés afin de mettre en place et d'élaborer leurs propres systèmes statistiques dans des domaines tels que l'éducation. Le programme LAMP constitue l'un de ces outils, même s'il s'avère nécessaire de laisser l'ISU s'occuper de certaines tâches essentielles (tel qu'énoncé au Chapitre 3) de façon à s'assurer du respect de normes de qualité, afin que soit maintenue la crédibilité des données issues du programme LAMP.

Par conséquent, l'objectif ultime du programme LAMP ne réside pas dans la production d'un rapport international et d'un ensemble de données internationales à utiliser à des fins de recherche, mais plutôt dans une contribution au développement des capacités nationales.

f) *L'univers des compétences à mesurer*

Le programme LAMP et l'EIAA / l'EIACA partagent une approche commune par rapport à trois sphères disposant d'une définition opérationnelle et relatives à la mesure des compétences en alphabétisme : les textes suivis, les textes schématiques et l'usage des nombres. Deux facteurs principaux contribuent à cette situation : (i) l'impérieuse nécessité de définir ces domaines comme éléments centraux visés par la mesure ; et (ii) la nécessité de disposer d'une base commune permettant les comparaisons.

Tel que mentionné précédemment, la mesure des aptitudes de lecture exige la prise en compte de divers types de textes qui se retrouvent dans les mains des individus dans le cadre de leur vie quotidienne. La plupart de ces textes peuvent être décrits comme étant de nature continue (suivi) ou discontinue (schématique). Certains domaines restent exclus, tels que l'utilisation des messages (textes) SMS, mais le choix demeure directement lié au rôle que jouent certains textes en matière de répartition des possibilités. Par exemple, peu importe le degré d'importance que peuvent avoir les messages SMS, l'accès à l'enseignement supérieur, les règles juridiques d'un pays et les dispositions contractuelles auxquelles une personne sera confrontée au cours de sa vie présentent, et de loin, un degré de pertinence plus élevé quant à son rôle actif au sein de la société. Donc, en bout de ligne, l'absence des compétences requises pour composer avec ces textes constitue un mécanisme d'exclusion sociale, alors que le fait de ne pas détenir la compétence de communiquer des messages SMS ne possède pas cette caractéristique, du moins jusqu'à maintenant.

La composante comparative est associée à la nécessité d'une base commune qui corresponde à l'universalité du droit à l'éducation, empêchant de cette façon l'instauration de procédures différenciées (ou de deux poids deux mesures) qui pourraient donner lieu à de la discrimination. S'il existe des ensembles différenciés de définitions de l'alphabétisme pour les pauvres par rapport aux riches, pour les femmes par opposition aux hommes et pour les populations indigènes en comparaison avec les populations non-indigènes, cela postulerait l'existence éventuelle de pratiques hautement discriminatoires, ce qui pourrait signifier la présence de droits différents quant au droit à l'éducation.

Cependant, l'existence d'une base commune donnerait lieu à certaines difficultés, puisque cela ne découlerait pas de la compilation de données empiriques probantes, mais du jugement des spécialistes. Ce fait s'accompagne de répercussions sur la nature des rapports entretenus entre les pays et les cultures. Cependant, le fait d'être conscient de l'asymétrie sur le plan de la puissance et des biais éventuels en matière culturelle constitue la première étape du processus permettant de s'attaquer à cette situation. Autrement, un risque existe de formuler

un jugement présomptueux (et ethno/socio-centrique), tout en présumant de façon erronée que l'on demeure « objectif » et « scientifique » et ce, en naturalisant ses propres valeurs et points de vue. En demeurant conscient du jugement normatif qui se dissimule derrière la normalisation en matière de mesure, nous disposons d'une composante primordiale qui permet de nous assurer de la validité de l'approche dans son ensemble.

Par conséquent, le programme LAMP partage avec l'EIAA / l'EIACA les cadres conceptuels requis pour définir ce qui est mesuré (ceux-ci sont présentés dans le Chapitre 2) et, conséquemment, les deux se trouvent à mesurer les mêmes domaines de la même façon. Par la même occasion, le programme LAMP consent un effort soutenu afin de s'assurer que l'on compose explicitement avec les questions liées à la culture et au pouvoir.

g) Les composantes des compétences en lecture

Afin d'améliorer les avantages éventuels des données générées par le programme LAMP à des fins d'élaboration de politiques, l'observation systématique des compétences des gens par rapport aux composantes fondamentales de la lecture a été introduite au niveau de la conception du programme. Par conséquent, le programme LAMP devient la première tentative internationale d'étude de ces aptitudes dans le cadre d'une diversité linguistique.

Seul le programme LAMP arbore cette caractéristique unique, qui le distingue de toute autre étude internationale existante. Cela rend le programme particulièrement précieux car les pays sont ainsi en mesure d'identifier les compétences qui, lorsqu'elles affichent des lacunes, nuisent au rendement ce qui, de ce fait, fournit des renseignements d'importance cruciale aux fins de l'élaboration d'interventions en matière de politique. Des éléments qui sont mesurés à titre de composantes des compétences en lecture font l'objet d'une description détaillée au Chapitre 2.

Le module des composantes des compétences en lecture du programme LAMP introduit une dimension qui demeure fortement liée aux spécificités de chacun des écritures et des langues utilisées lors des évaluations (*voir l'Encadré 2*). Par conséquent, il nécessite une sensibilisation constante aux particularités inhérentes à chaque langue, et une vigilance soutenue à l'encontre d'une normalisation qui excède les limites raisonnables. Outre leur propre potentiel de source des données, les composantes des compétences en lecture du programme LAMP constituent un rappel permanent d'évitement de l'ethnocentrisme.

Encadré 2. Concevoir des instruments de composantes des compétences en lecture qui transcendent les barrières linguistiques

La mise en œuvre du programme LAMP au Niger a comporté plusieurs défis particuliers découlant du fait que l'équipe nationale a réalisé l'évaluation en français et en cinq langues africaines (fulfulde, kanuri, haoussa, tamasheq et zarma).

Afin d'accommoder ce cadre conceptuel, la direction nationale a formé cinq équipes différentes pour œuvrer, non seulement à la traduction / l'adaptation des instruments, mais aussi à l'élaboration de cinq versions particulières des outils des composantes de compétences en lecture.

Ce faisant, l'équipe nationale du Niger y est allé d'une contribution considérable à l'élaboration du programme LAMP et à l'évaluation pédagogique en général. Ce développement a été suscité par les nombreux défis que pose le fait de travailler dans des langues qui diffèrent des langues européennes de même que les unes par rapport aux autres.

Les cinq langues africaines utilisées dans le cadre de la mise en œuvre du programme LAMP au Niger appartiennent à trois familles linguistiques différentes et chacune s'accompagne de ses propres spécificités incluant, par exemple, un système de numération vicésimal (vigésimal).

1.2.5 Comment le programme LAMP peut-il informer les décideurs politiques?

Le rôle principal du programme LAMP demeure d'offrir des renseignements valables aux fins de l'élaboration de politiques. Par conséquent, le programme LAMP a été élaboré afin d'enrichir les connaissances sur la répartition des compétences en alphabétisme et de produire des données sur les sujets qui suivent.

- L'identité, l'emplacement géographique et le nombre de personnes qui affichent de plus faibles compétences en alphabétisme et qui exigent plus de possibilités sur le plan éducatif de façon à améliorer leurs compétences en alphabétisme?
- De quelle façon certains facteurs comme le statut socio-économique, l'activité économique et les données démographiques se répercutent-ils sur l'alphabétisation, en particulier dans le cas de ceux et celles qui possèdent des aptitudes moindres?
- Quels sont les obstacles à l'alphabétisation? Quels sont ceux qui ont été laissés mal préparés par le système d'éducation? Qu'est-ce qui empêche les gens de tirer profit de ce qu'offrent les systèmes d'éducation?
- Dans les faits, comment les gens utilisent-ils au quotidien leurs compétences en alphabétisme et quelles en sont les variations parmi les personnes qui présentent des niveaux de compétences divers? Dans quels secteurs leurs compétences sont-elles limitées et pourquoi en est-il ainsi?
- Comment l'alphabétisme avantage-t-il les pays, les familles et les individus? Serait-il possible pour un pays d'attirer plus d'investissements économiques si sa main-d'œuvre était mieux préparée en matière de compétences en alphabétisme? Ses citoyens se montreraient-ils plus intéressés à participer à la vie sociale et économique?

En plus de ces questions globales, chaque pays au sein duquel le programme LAMP est mise en œuvre assume la responsabilité d'élaborer son propre cadre conceptuel de recherche, ce qui lui fournit d'amples possibilités de mettre de l'avant des questions particulières dont on pourra s'occuper par l'entremise du programme LAMP.

On prévoit que le programme LAMP pourrait mener à la production de données dont l'importance serait cruciale lors de la conception de programmes d'alphabétisation. Ensuite, ces programmes devraient répondre aux questions suivantes : quelles populations devraient être ciblées par les interventions d'alphabétisation? Où sont ces populations? Quelles sont les caractéristiques démographiques qui devraient guider le cadre conceptuel de chaque intervention?

L'alphabétisme ne constitue pas une responsabilité exclusive des programmes d'alphabétisation et, conséquemment, le programme LAMP devrait produire des statistiques qui participeront à la conception globale des politiques d'éducation. Ces politiques devraient répondre aux questions suivantes : quelles sont les éléments de faiblesse avec lesquels le système d'éducation devrait composer afin d'éviter que ne se perpétuent les difficultés actuelles? Quelles sont les compétences qui, au sein de la population, devraient être prises en compte au moment de concevoir des programmes d'éducation permanente?

Les programmes sociaux sont de plus en plus conçus de façon à prendre en compte une approche intersectorielle. L'information sur les compétences en alphabétisme peut avoir une incidence considérable sur la conception d'interventions de cette nature.

D'autres secteurs peuvent aussi tirer profit de ces renseignements dans la mesure où cela leur permettrait d'affiner davantage leurs stratégies de communication et les documents écrits qu'ils utilisent pour faire passer leurs messages ou pour susciter la participation des citoyens à des activités particulières.

1.2.6 Principaux caractéristiques et instruments du programme LAMP

Le programme LAMP peut être décrit comme un programme ayant pour but d'améliorer la qualité des données sur l'alphabétisme, particulièrement au niveau national, mais aussi en matière de surveillance et d'élaboration de politique internationale. En bout de ligne, le programme LAMP contribuera à l'amélioration des programmes d'alphabétisation. Afin d'atteindre ces objectifs, le programme LAMP présente un aspect tridimensionnel.

- a) **Développement méthodologique.** Le programme LAMP se veut une initiative ayant pour but de produire et de valider une approche en vue de mesurer les compétences en alphabétisme pour un éventail de langues et de contextes culturels différents, tout en fournissant des renseignements sur la répartition des compétences en alphabétisme et sur les obstacles qui pourraient éventuellement entraver l'alphabétisation et les facteurs socio-économiques connexes. Cette composante du programme LAMP prend en compte l'expérience vécue par chaque pays participant. La phase-pilote entreprise en 2003 visait principalement à créer de solides assises sur lesquelles le programme LAMP serait développé, et la présente publication présente un résumé des résultats qui ont été obtenus par l'entremise de cette phase-pilote.
- b) **Développement des capacités nationales.** L'élaboration du programme LAMP s'apparente à une entreprise dont le déroulement implique la collaboration des pays participants (*voir l'Encadré 3*). L'ISU assume la responsabilité d'organiser ses efforts et de créer un environnement au sein duquel chacun (à commencer par l'ISU lui-même) pourra apprendre de l'autre. Ce faisant, il s'agit de s'appuyer et de faire confiance aux capacités et au savoir-faire existants, tout en stimulant leur développement à titre du meilleur mécanisme de soutenir les initiatives des pays. Au cours de la phase-pilote, la coopération inter-pays s'est révélée avantageuse et l'ISU a souscrit l'engagement de renforcer cette façon de faire.
- c) **Production durable de données.** La combinaison des capacités et des outils méthodologiques de haute qualité devrait mener à l'obtention d'un ensemble durable de données qui présentera de l'intérêt pour les pays et pourra également faire partie intégrante de la base de données internationale dont la surveillance et l'amélioration continues demeurent une responsabilité assumée par l'ISU.

Encadré 3. Collaboration entre pays

Le programme LAMP renforce les capacités des équipes nationales et fournit aux pays une occasion de partager leur expérience, ce qui équivaut au meilleur conseil qu'ils puissent recevoir pour composer avec les différents défis posés par la mise en œuvre du programme LAMP.

En 2006, la Jordanie a entrepris la mise en œuvre du programme LAMP. Elle a mis sur pied une équipe nationale et enclenché le travail préparatoire. Pour l'aider dans le cadre de cet effort, le Bureau central de la statistique palestinien était prêt à partager les instruments qui avaient été utilisés dans le cadre de leur étude-pilote et leur propre savoir-faire. Ainsi, plusieurs activités relatives à la planification et à la formation ont débuté grâce à une collaboration avec l'équipe palestinienne.

Une situation semblable est survenue au Viet Nam, alors que des collègues de la Mongolie ont partagé leur expérience concernant le processus de planification et la mise au point des instruments.

L'ISU favorise ce genre de coopération qui renforce les liens entre pays et contribue à alimenter un savoir-faire mondial.

Afin d'atteindre ses objectifs, le programme LAMP fait appel à une pléthore d'instruments parmi lesquels on retrouve :

- **Questionnaire de contexte** : Cet instrument vise à collecter des renseignements sur le répondant, sa famille et les contextes. Il s'agit d'un élément-clé si l'on veut analyser, de façon significative et pertinente, les données obtenues ;

- **Test-filtre** : Il s'agit d'un court livret ayant pour but de déterminer si le répondant afficherait vraisemblablement des niveaux de compétences en alphabétisme plus faibles ou plus forts. Par conséquent, elle aide à prendre une décision quant au type d'instruments à utiliser pour obtenir un aperçu plus approfondi des compétences du répondant ;
- **Module pour les personnes affichant un rendement plus faible** : Ce module se compose de deux instruments. Le premier instrument procure un complément plus détaillé d'information par rapport à ce qui est obtenu grâce au test-filtre et il permet de déterminer plus précisément où se situe le répondant par rapport aux niveaux plus faibles de compétences. L'autre facilite une exploration en profondeur des opérations (composantes des compétences en lecture) qui pourraient empêcher le répondant d'obtenir un meilleur rendement ;
- **Module pour les personnes affichant un rendement plus élevé** : Ce module comporte un livret (en deux versions) qui procure un complément plus détaillé d'information par rapport à ce qui est obtenu grâce au test-filtre et qui permet de déterminer plus précisément où se situe le répondant par rapport aux niveaux plus élevés de compétences.

Ces instruments s'accompagnent d'un ensemble complet de documents qui offrent une orientation au cours des différentes étapes de la mise en œuvre du programme LAMP, tel qu'énoncé au Chapitre 3.

De plus, une documentation préliminaire sur des éléments ethnographiques est utilisée pour enrichir les renseignements collectés par l'entremise de ces instruments du programme LAMP.

En conclusion de cette introduction au programme LAMP, il importe de mentionner que le programme vise à rendre les pays aptes à améliorer l'ensemble de données probantes qu'ils sont en mesure de produire sur l'alphabétisme. Comme pour toute autre entreprise, le programme LAMP doit faire face à des défis et être assujéti à des limites. Pourtant, il représente un bond en avant important étant donné qu'il enrichit considérablement les données actuellement disponibles, qu'il appartient en propre aux pays et qu'il s'améliorera constamment grâce aux leçons apprises dans le cadre de chaque mise en œuvre.

Les débats entourant la nature de ce que peut fournir le programme LAMP ne sont certainement pas prêts de se terminer. On peut facilement identifier des aspects précis liés à l'utilisation de textes écrits qui ne font pas l'objet d'une observation par l'entremise de son concept actuel. Le phénomène récent associé à l'utilisation des messages SMS, en particulier chez les adolescents et les jeunes, s'en veut une illustration. Ce phénomène pourrait éventuellement créer un nouveau domaine d'enquête au niveau des études sur l'alphabétisme, car cela pourrait constituer, pour de nombreux individus, leur principale forme d'exposition à des textes écrits dans la vie de tous les jours. Il importe toutefois de prendre note que, bien que le programme LAMP ait actuellement exclu ce domaine de son champ d'exploration, cela n'en fait pas pour autant un effort moins significatif. En réalité, son élaboration a donné lieu à la prise de décisions concises et bien documentées quant à la nature de ce qui devait être mesuré. Naturellement, cela ne signifie nullement que le programme LAMP, au fur et à mesure qu'il acquerra de l'expérience, ne fera pas l'objet d'amélioration continue et / ou que son champ d'étude ne sera pas étendu.

Le programme LAMP ne s'efforce pas de mettre un « point final » en ce qui a trait à l'alphabétisme. Il vise plutôt à fournir de meilleures données au sujet de certains éléments qui demeurent, de nos jours encore, au cœur de ce qu'est l'alphabétisme, ce qui dépasse et de loin ce qui est actuellement disponible. Pour réussir à maintenir l'efficacité de cet effort, il demeure essentiel de tendre l'oreille aux critiques et de consentir à apporter des améliorations, tout en maintenant un parfait équilibre entre un raffinement excessif ou « malvenu » et la nécessité de fournir des renseignements qui soient suffisamment valables pour faire face à un phénomène qui touche la vie de millions de personnes.

Chapitre 2. Que mesure le programme LAMP?

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le programme LAMP mesure les compétences de lecture en ce qui concerne les textes de nature continue (suivi) et discontinue (schématique), les compétences en usage des nombres et les composantes de compétences en lecture. Ce dernier élément devrait contribuer à donner un meilleur aperçu des motifs qui sous-tendent le rendement médiocre.

L'identification de trois domaines principaux (textes suivis, textes schématiques et usage des nombres) relève de conclusions en vertu desquelles il est reconnu que les compétences peuvent être différenciées par rapport au type documentaire ou aux formats utilisés pour rédiger des textes écrits. Cette idée est renforcée par le fait que différents types de documents écrits n'adoptent pas une apparence identique dans les divers milieux qui composent la vie quotidienne. Par exemple, dans les contextes associés au travail, on utilise des documents tels que des formulaires, des graphiques ou des tableaux, alors que les documents de nature continue restent plus présents au niveau des loisirs de même que dans le domaine universitaire. Les formats du texte sont également associés aux fins pour lesquelles ils sont conçus et cela, en retour, est associé aux différentes stratégies de lecture.

Cette organisation des compétences selon le format textuel a été renforcée par les données générées par le *Young Adult Literacy Survey* (Enquête sur l'alphabétisme chez les jeunes adultes), qui a été réalisée aux Etats-Unis durant les années 1990. Par conséquent, il s'agit de l'organisation qui a été adoptée au moment d'effectuer l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA⁶). Le programme LAMP a adopté cette organisation des domaines de l'alphabétisme en tant que point de départ non seulement à cause de l'intérêt manifeste qu'il y avait à obtenir des renseignements qui puissent être comparables à ce qui avait été produit par l'EIAA, mais surtout parce que les cadres d'évaluation qui avaient été élaborés pour l'EIAA⁷ représentaient les meilleures assises offertes en matière d'évaluation internationale des compétences en alphabétisme. Même si le déroulement de l'EIAA supposait uniquement l'utilisation de langues européennes dans certains pays de l'OCDE, il s'agissait de la meilleure expérience antérieure qui puisse être utilisée.

Sur demande de l'ISU (voir UNESCO-ISU 2008), un effort original a été souscrit afin d'établir les fondations de la mesure des composantes de compétences en lecture. Cet effort a principalement été consenti au profit de la langue anglaise, mais il comporte aussi des directives d'élaboration d'un module pour permettre la mesure dans d'autres langues. Ce cadre conceptuel s'enrichit aussi des leçons déjà apprises dans la foulée de l'expérience du programme LAMP, lesquelles sont décrites ci-dessous.

Cette section offre un résumé de ce qu'englobaient ces cadres conceptuels au sein du domaine où évolue le programme LAMP à titre d'effort de mesure. En bref, cette section est fondé principalement sur le contenu d'une publication précédente de l'ISU (UNESCO-ISU, 2008) et par l'expérience réelle acquise jusqu'à maintenant par le programme LAMP.

⁶ L'EIAA était aussi fondée sur l'expérience acquise aux Etats-Unis grâce à son *National Adult Literacy Survey* (Enquête nationale sur l'alphabétisme chez les adultes) et elle s'apparentait à l'approche adoptée par le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE en ce qui a trait aux compétences en alphabétisme.

⁷ Pour les compétences en lecture, consultez l'*Educational Testing Service* (2001) et pour les compétences d'usage des nombres, consultez Statistique Canada (2003).

2.1 Les textes suivis, les textes schématiques et l'usage des nombres

Normalement, les compétences associées aux documents de type suivi font appel à l'aptitude de traitement de textes formés de phrases regroupées en paragraphes. Ces textes sont organisés sous forme de paragraphes, avec alinéas et un ordre hiérarchique qui s'exprime par le recours à des titres qui aident le lecteur à reconnaître la façon dont le texte s'organise.

Les compétences associées aux textes schématiques supposent l'aptitude d'utiliser des textes de nature discontinue organisés de façon à permettre au lecteur d'adopter différentes stratégies afin de saisir et d'extraire l'information qu'ils contiennent. Mosenthal et Kirsch (1998) ont affirmé que ces textes, même s'ils adoptent des formats relativement différents (tableaux, horaires, diagrammes, cartes, formulaires, etc.), peuvent être classés en quatre catégories : la liste simple, la liste combinée, la liste croisée ou la liste imbriquée. À l'aide de ces catégories, on peut produire une matrice (rangées et colonnes identifiables), un graphisme, un locatif et des documents de déclaration (saisie).

Les compétences en usage des nombres sont mesurées à l'aide de courtes tâches à teneur mathématique se situant dans des contextes hypothétiques qui imitent des problèmes qui relèvent d'une situation concrète de tous les jours. Pour réussir à réaliser ces tâches, il faut faire appel à des compétences de calcul, à des aptitudes d'évaluation, à une compréhension des notions de forme, de longueur, de volume et d'unités monétaires, à des habiletés de mesure et à une compréhension de certaines idées statistiques ou d'interprétation de formules simples. Les répondants peuvent, s'ils le veulent, utiliser une calculatrice à quatre fonctions. Cette approche avait été retenue dans le cadre de l'Enquête EIACA, et elle représente un élargissement de l'étendue consacrée par l'échelle relative à l'usage des nombres (*Quantitative Literacy Scale*) telle que définie par l'EIAA, en vertu de laquelle il n'était question que de l'aptitude d'une personne à effectuer des opérations arithmétiques concernant des chiffres contenus dans des documents imprimés. La mesure des compétences en usage des nombres effectuée de façon comparable d'une culture à une autre s'accompagne cependant de défis bien précis, étant donné que la façon dont les gens composent avec les chiffres dépend également de la culture à laquelle ils s'identifient. La différence majeure entre les opérations de calcul selon que l'on utilise le système décimal ou non décimal constitue un exemple extrême de cette situation.

Par conséquent, le programme LAMP englobe un certain nombre de tâches qui exige l'utilisation de textes de nature continue et discontinue et des opérations faisant appel aux mathématiques.

2.2 La classification des tâches pour les textes suivis, les textes schématiques et l'usage des nombres

Le développement des instruments de test est fondé sur les définitions fournies par ces cadres conceptuels. Par la même occasion, chaque item du test présente une tâche que l'individu doit effectuer. Ces tâches ont été élaborées en prenant en compte le critère suivant qui, comme par hasard, traduit aussi le niveau de difficulté prévu pour chaque item.⁸

- a) Les tâches sont élaborées en fonction d'un contexte et d'un contenu précis qui affichent une pertinence par rapport à une situation particulière. Parmi celles-ci, on retrouve les questions domestiques et familiales, les questions ayant trait à la santé et à la sécurité, la vie communautaire et la citoyenneté, les situations liées à l'économie de la consommation, les situations liées au travail et les loisirs et le divertissement.
- b) Les textes peuvent adopter un genre différent.

⁸ Une description détaillée se trouve dans *Educational Testing Service* (2001).

Les items de texte suivi (texte en continu) sont élaborés à l'aide de :

- descriptions : questions débutant par les mots « Qu'est-ce que » ou les attributs à connotation spatiale,
- de narration : questions débutant par le mot « Quand » ou les attributs à connotation temporelle,
- d'exposition : questions débutant par le mot « Comment » et les constructions mentales,
- d'argumentation : questions débutant par le mot « Pourquoi » et propositions incluant des textes persuasifs,
- des instructions : des modes d'emplois,
- des documents ou dossiers : information consignée de façon formelle et formatée et
- des hypertextes : lots textuels enchaînés qui permettent une lecture séquentielle diversifiée.

Les items de texte schématique (texte discontinu) sont élaborés à l'aide de :

- documents matriciels : conçus à partir de l'organisation de listes uniques incluant des listes combinées, croisées et imbriquées,
- de documents graphiques : une représentation sommaire de renseignements quantitatifs pouvant être convertis en un document matriciel,
- de documents au locatif : une représentation sommaire de renseignements non-quantitatifs comme un emplacement, des propriétés, etc.,
- de documents de déclaration (ou saisie) : qui invitent les utilisateurs à fournir de l'information et
- des documents combinés : lorsque l'on fait appel à plus d'un type de document.

c) Les tâches peuvent impliquer divers processus ou stratégies qui comprennent les éléments importants suivants :

- Mettre en correspondance des éléments d'information qui peut comporter :
 - une localisation : l'appariement d'une ou de plusieurs caractéristiques à des renseignements identiques ou synonymiques fournis,
 - une itération : entreprendre une série de mise en correspondance de caractéristiques en accord avec les conditions énoncées dans la question,
 - une intégration : relier ensemble deux éléments d'information ou plus selon une règle précisée (comparaisons, rapport de cause à effet) et
 - une génération : produire une règle permettant l'intégration d'éléments d'information.
- Le type de renseignement sollicité peut être de nature concrète, abstraite ou équivalente (plus haut degré d'abstraction) ;
- La plausibilité des éléments de distraction (distracteurs) variant du recours à la présence de quelques leurres à leur absence totale accompagnée d'attributs partiellement qualifiants ;
- Le type de calcul des items d'usage des nombres, ce qui signifie le type d'opération arithmétique et le fait qu'elle soit ou non exécutée seule ou en combinaison avec une ou des autres ;
- La spécificité de l'opération, ce qui nécessite l'identification et l'inscription de chiffres et l'identification de l'opération à effectuer.

2.3 Les composantes de compétences en lecture

Le programme LAMP comporte, au niveau de son cadre conceptuel, un module de composantes des compétences en lecture à l'intention des personnes affichant de plus faibles compétences en alphabétisme afin d'identifier les éléments qui contribuent à l'obtention d'un rendement médiocre. Le but visé consiste à collecter des données afin de mieux personnaliser les interventions en matière de politique (programmes d'alphabétisation), tout en évitant de prendre pour acquis que le rendement médiocre s'explique uniformément pour tous (UNESCO-ISU, 2008).⁹

Les processus de compréhension ou de « construction en fonction du sens » de la lecture prennent racine dans des assises de composantes des compétences et de connaissance des modalités de fonctionnement d'un système d'écriture donné. Les données probantes de cette connaissance et ces aptitudes peuvent être captées à partir de tâches qui examinent l'aptitude d'un lecteur et l'efficacité avec laquelle il traite les éléments d'un langage écrit, les lettres / caractères, les mots (et les non-mots), les phrases et les segments de texte continus plus substantiels.

Le module de composantes des compétences en lecture du programme LAMP vise principalement à découvrir si les adultes visés par l'enquête peuvent appliquer leurs capacités langagières et leurs compétences de compréhension actuelles au traitement de textes imprimés. Les tâches qui le composent ne sont pas conçues dans le but d'évaluer chacun des capacités langagières des répondants dans le système de documents imprimés ciblé par l'épreuve. On présume que les adultes visés par l'enquête disposeront d'un vocabulaire oral de base, d'aptitudes syntaxiques / grammaticales et de capacités d'écoute et de compréhension dans la langue cible. Le programme LAMP fournit une mesure des composantes à l'égard du vocabulaire oral de base qui permet de savoir si les individus visés par l'enquête possèdent un niveau seuil de maîtrise de la langue. Toutefois, une mesure indépendante de la maîtrise de la langue ne constitue pas une caractéristique fondamentale du cadre conceptuel d'évaluation des composantes.

Chaque pays qui mette en œuvre le programme LAMP élaborera un ensemble unique de mesures des composantes en fonction de sa langue, de son écriture et de sa culture qui se fondera sur les directives précisées dans le cadre conceptuel relatif aux composantes des compétences en lecture (UNESCO-ISU 2008). Comme le rapport de la langue au système d'écriture peut varier considérablement selon la langue, les composantes et la nature des items et des tâches visant à évaluer les composantes devront être conçus et / ou adaptés.

a) Les éléments généraux visés par la mesure des composantes de compétences en lecture

Afin de mesurer les composantes des compétences en lecture, il y aurait lieu de reconnaître, au point de départ, que la lecture se compose d'une reconnaissance des mots et d'une compréhension linguistique et que, bien que chacune de ces composantes soit nécessaire à la lecture, ni l'une ni l'autre des deux ne suffit en soi-même.

La mesure de la rapidité ou du taux de réponse constitue un autre élément clé. Il s'agit d'un témoin comportemental clair des constructions cognitives en matière d'automatisme et d'efficacité.

En outre, la clarté et la rapidité des directives orales et des items devraient faire l'objet d'une normalisation attentive. Il est également important de prendre en considération que les dialectes, les accents et les autres variations linguistiques peuvent accentuer la difficulté associée à la notation des réponses orales / énoncées de vive voix. Enfin, si l'individu se

⁹ Les paragraphes qui suivent sont des extraits de: UNESCO-ISU, 2008

démène pour produire des réponses énoncées de vive voix, cela influencera la mesure de la rapidité / de l'efficacité.

b) *La reconnaissance alphanumérique*

Voici l'étape la plus fondamentale de la correspondance entre l'image et le son : apparier le nom de la lettre au symbole imprimé et inversement.

Les lettres demeurent un prédicteur de la lecture légèrement plus significatif que les chiffres mais, en général, elles sont plus fortement corrélées les unes aux autres qu'avec une lecture globale. Toutefois, on peut concevoir que dans certains contextes (comme celui des communautés où l'on retrouve une accessibilité minimale à des documents imprimés), il existe une exposition et une connaissance plus prononcées des nombres imprimés que des lettres ou inversement. Par conséquent, le programme LAMP comporte à la fois des tâches de reconnaissance des lettres et des chiffres.

c) *La reconnaissance visuelle de mots*

Il existe deux compétences comportementales fondamentales qui contribuent à identifier une maîtrise de la reconnaissance des mots : (i) l'accumulation d'une connaissance des mots perçus de façon visuelle à partir de vrais mots, de même qu'une reconnaissance rapide et précise des mots fréquemment utilisés demeurent des indices probants d'une maîtrise et d'une efficacité en matière de reconnaissance de mots ; et (ii) le décodage.

d) *La signification des mots (vocabulaire)*

Dans le programme LAMP, la mesure du vocabulaire ne vise pas à cerner le plus possible la connaissance du vocabulaire d'un individu, mais bien plutôt à mesurer si son niveau de compétence des composantes de lecture reflète sa compétence à lire des textes qu'il pourrait autrement comprendre dans un contexte d'écoute.

On montre aux répondants des dessins au trait illustrant des objets courants et, ensuite, on leur demande de fournir une étiquette verbale (par exemple, un livre, une chaise, un chat, etc.). Une attention particulière doit être apportée de façon à choisir des articles dont on s'attend à ce qu'ils soient bien connus par la plupart des adultes de la population. Cela s'avère nécessaire car il se peut que les adultes affichent des degrés variables d'exposition au vocabulaire principalement utilisé dans la forme écrite de la langue pour laquelle ils font l'objet de l'évaluation.

e) *Le traitement de phrases*

On demande à l'individu de formuler des jugements, en répondant vrai ou faux, sur la base du contenu d'énoncés qui, au choix, ont rapport à des connaissances de sens commun du monde ou se fondent sur la logique interne de phrases. L'objectif consiste ici à évaluer si l'individu est uniquement en mesure de décoder des mots ou s'il / si elle peut saisir le sens d'une phrase.

f) *Lecture de paragraphes*

Une lecture qualifiée s'effectue rapidement, efficacement et aisément (silencieusement ou à haute voix). Le programme LAMP considère l'aisance comme étant davantage qu'une propriété observable qui découle naturellement de la lecture qualifiée. L'aisance permet d'illustrer, si c'est le cas, que les processus d'identification visuelle des mots alimentent

efficacement les systèmes de traitement du langage (c.-à-d. la mémoire opérationnelle) pour produire un aboutissement.

Ces tâches sont conçues de façon à offrir un choix entre un mot qui complète correctement une phrase et un mot incorrect. L'item incorrect choisi se veut de toute évidence fautif aux yeux d'un lecteur possédant certaines aptitudes fondamentales de compréhension. Les éléments de distraction (distracteurs) peuvent s'avérer grammaticalement or sémantiquement fautifs. En ne donnant au participant qu'une période de temps déterminée pour réaliser la tâche, on réussit à évaluer l'efficacité de la lecture.

Les items du programme LAMP ont été principalement conçus dans le but de mesurer les des composantes, la connaissance et les compétences en lecture préalablement acquises. L'individu possède ou non le niveau d'aptitude lui permettant de répondre correctement à l'item. Chaque item ne fournit guère de renseignements additionnels pouvant exiger qu'une personne ait à réfléchir à la réponse à donner. Par conséquent, une hésitation à répondre devient une indication d'une faible connaissance et de compétences médiocres sous-jacentes.

Chapitre 3. Comment le programme LAMP est-il mis en œuvre?

Dans le cadre d'un effort pour stimuler la production de données sur les compétences en alphabétisme d'une façon durable et systématique, le programme LAMP n'est pas conçu pour être exploité dans le cadre de « cycles » ou de « volets » internationales mais bien plutôt en fonction des possibilités et du rythme particuliers propres à chaque pays qui en fait la mise en œuvre.

3.1 La mise en œuvre du programme LAMP : un schéma-type

Bien que la mise en œuvre du programme LAMP doive être adaptée aux caractéristiques et aux besoins de chaque pays, il demeure possible d'identifier certaines étapes-clés caractéristiques. On trouvera ci-dessous une description générale de ces étapes, ce qui inclut un renvoi spécifique aux documents du programme LAMP.

3.1.1 Le développement de l'appropriation par le pays et le travail exploratoire

La mise en œuvre du programme LAMP s'apparente, et il est capital qu'il en soit ainsi, à une entreprise nationale qui présente de l'utilité à chaque Etat membre, étant donné ses répercussions éventuelles sur l'élaboration des politiques. Par conséquent, le premier élément d'importance en matière de la mise en œuvre du programme LAMP demeure une nette appropriation par le pays du programme.

D'ordinaire, le développement de l'appropriation par le pays et de la mise en œuvre du programme LAMP est amorcé par un intérêt initial et une étape de travaux exploratoires, au cours desquels les différents homologues nationaux recueillent des renseignements au sujet du programme LAMP et discutent ensemble pour voir s'il s'agit de quelque chose qui pourrait répondre à leurs besoins. Le site Web de l'ISU (www.uis.unesco.org) recèle l'information et la documentation requises pour accomplir cette étape de travaux exploratoires, alors que le personnel de l'ISU à Montréal et dans les régions reste prêt à fournir tout commentaire supplémentaire dont un Etat membre pourrait avoir besoin.

Lorsque cette étape de travaux exploratoires est terminée et que les motifs justifiant la mise en œuvre du programme LAMP dans un pays donné apparaissent clairement aux yeux des divers intervenants, la mise en œuvre du programme LAMP devient alors une initiative nationale.

Outre la définition de la raison d'être de la mise en œuvre du programme LAMP, un autre élément-clé se profile dans le cadre de cette étape, à savoir l'identification des institutions et des individus qui devront participer à ce processus afin de s'assurer que : (i) la mise en œuvre du programme LAMP reflète clairement les points de vue et les intérêts des partenaires pertinents ; et (ii) que le programme LAMP soit mis en œuvre avec succès à compter du moment où les connaissances spécialisées requises sont mobilisées et que le personnel requis pour le renforcement des capacités soit mis à contribution dans les établissements correspondants.

Habituellement, une équipe nationale du programme LAMP se compose d'organisations et d'individus parmi lesquels on devrait retrouver :

- L'unité organisationnelle au sein du Ministère de l'Éducation qui assume la responsabilité des programmes d'alphabétisation et/ou de la formation des adultes et de l'éducation permanente ;
- L'unité responsable de la réalisation des enquêtes-ménages au niveau national ; d'ordinaire, il s'agira du Bureau national de la statistique ;
- Des spécialistes en matière de réalisation d'évaluations pédagogiques (tests cognitifs), qui porteront une attention particulière au développement des items et aux questions relatives à la validité culturelle / linguistique. Normalement, cela est entrepris par l'unité responsable des activités d'évaluation des étudiants au sein du Ministère de l'Éducation ;
- Des experts-linguistes pour la(es) langue(s) envisagée(e)s dans le cadre de l'évaluation ;
- Des organismes non gouvernementaux (ONG) œuvrant dans le domaine des programmes d'alphabétisation ou des programmes d'éducation des adultes.

Parmi les documents qui fournissent des éléments de base de cette étape de travaux exploratoires, on retrouve :

- le présent rapport qui fournit un aperçu général du programme LAMP et
- le *modèle du Rapport national de planification*, qui fournit un aperçu du processus national de la mise en œuvre.

3.1.2 Les travaux préparatoires

Une fois qu'est prise la décision préliminaire d'aller de l'avant avec le programme LAMP, l'équipe nationale devrait engager le processus visant à définir deux éléments principaux : (i) l'étendue et les caractéristiques de l'étude ; et (ii) la somme des ressources exigées.

Afin d'établir l'étendue et les caractéristiques de l'étude, un *Rapport national de planification* (RNP) devrait être élaboré.

Le RNP est un document qui dégage les éléments suivants :

- les objectifs internationaux et nationaux de l'étude,
- l'utilisation prévue des données et un plan d'analyse et de diffusion,
- la population et les sous-populations cibles,
- les langues retenues pour l'évaluation des compétences en alphabétisme, en sus d'une indication à l'effet qu'il s'agit d'une première ou d'une deuxième langue des groupes démographiques visés (il y aurait aussi lieu de prendre en compte l'écriture),
- le plan de sondage,
- les instruments qui seront utilisés, incluant les spécifications des éléments à personnaliser parmi les instruments cognitifs et au sein de la collection des caractéristiques des répondants,
- le pré-test et l'étude-pilote,
- le processus de collecte des données,
- la saisie et le traitement des données,
- les dispositions relatives à la confidentialité,
- les dispositions relatives au contrôle de la qualité et
- la composition de l'équipe nationale et la répartition des principales responsabilités.

Afin de faciliter la préparation du RNP, l'ISU a préparé un modèle qui peut être téléchargé à partir du site Web de l'ISU (www.uis.unesco.org).

Afin d'établir les répercussions financières occasionnées par l'étude, il y aurait lieu de préparer une *Feuille de calcul des coûts* (FCC) conformément aux caractéristiques définies dans le RNP. Le FCC est un outil (un tableur) qui calcule automatiquement les coûts à partir du moment où les différentes unités et les coûts unitaires des éléments de l'étude sont indiqués dans le RNP. Le FCC comprend :

- un rapport sommaire des coûts illustrant les principales étapes (l'étude-pilote et l'enquête principale) et
- un compte-rendu détaillé des coûts ventilés selon :
 - la formation
 - la traduction / l'adaptation et la vérification des instruments
 - les travaux préparatoires
 - les activités de collecte des données
 - la saisie et le traitement des données
 - la soumission des données de l'étude-pilote et de l'enquête principale
 - la diffusion des résultats issus de l'enquête principale.

Afin de faciliter la préparation du budget, l'ISU a préparé un modèle qui peut être téléchargé à partir du site Web de l'ISU (www.uis.unesco.org).

Une définition claire des attentes inhérentes au programme LAMP, l'essentiel calendrier qui s'y rattache et les répercussions financières qui en découleront demeurent les éléments fondamentaux qui s'imposent pour prendre une décision finale sur la mise en œuvre du programme LAMP.

Une fois que cette décision est prise, le pays et l'ISU signeront un *protocole d'entente* afin de régir chaque élément du processus. La signature de ce protocole d'entente lance le processus de la mise en œuvre et donne à l'équipe nationale accès aux documents protégés par un droit d'auteur. Il procure également une garantie au pays et à la communauté en général à l'effet que l'ISU supervisera le processus et s'assurera que les normes qui régissent une robuste implantation du programme LAMP soient respectées.

Parmi les documents qui fournissent les éléments fondamentaux de cette étape de travaux préparatoires, on retrouve :

- le *modèle de Rapport national de planification*, qui offre un aperçu du processus national d'implantation,
- le *modèle de Feuille de calcul des coûts*, qui facilite l'évaluation de la somme des ressources nécessaires et
- le *modèle du Protocole d'entente*, qui expose en détails les éléments qui se doivent d'être régis de façon à garantir une collaboration fructueuse entre le pays et l'ISU, assurant ainsi la réussite de la mise en œuvre du programme LAMP.

3.1.3 Le pré-test et l'étude-pilote

La mise en œuvre du programme LAMP exige une première étape au cours de laquelle sont recueillis les renseignements qui s'imposent si l'on veut garantir la réussite de l'enquête principale. Celle-ci consiste en un pré-test et une étude-pilote qui restent des éléments essentiels dans le but :

- d'assurer la validité de l'étude et de ses résultats,
- d'identifier les éléments des instruments qui doivent être adaptés et
- d'identifier les problèmes opérationnels et logistiques éventuels avec lesquels il faudra composer.

Habituellement, cette étape de la mise en œuvre comporte les étapes qui suivent.

- a) Des échanges techniques sur la **définition de l’alphabétisme** utilisée par le programme LAMP afin de déterminer de quelle façon cela répondra aux besoins nationaux.
- b) La **traduction / l’adaptation / la vérification** des instruments à utiliser. L’ISU fournit un ensemble d’instruments en anglais, en français ou en espagnol (éventuellement, ceux-ci seront disponibles dans d’autres langues si les pays qui, à l’origine, ont produit ces versions ont la bonté d’autoriser leur utilisation), lesquels pourraient devoir être traduits et adaptés en fonction des caractéristiques particulières de chaque pays et de ses usages linguistiques. Après que les instruments cognitifs aient été adaptés, un processus de vérification s’imposera afin de s’assurer que ce qui est mesuré illustre bien l’objet de la mesure fondé sur le cadre conceptuel. Habituellement, la vérification s’apparente à un processus en deux étapes qui permet des échanges détaillés sur les changements, le tout se terminant par une entente sur la version finale de chaque instrument.

L’adaptation du questionnaire de contexte reste d’une importance primordiale car il fournira les éléments-clés de l’analyse et, conséquemment, de l’atteinte des objectifs fixés au niveau national.

- c) Le **développement de nouveaux items**. Cette tâche nécessite l’introduction dans le test d’items qui, à des fins particulières, présentent un intérêt précis aux yeux des pays, et reflète le besoin de produire de nouveaux items pour le programme LAMP en général de façon, au fil du temps, à les renouveler.
- d) Le **pré-testage** des instruments demeure une tâche qui fournit des renseignements très importants en vue du processus d’adaptation (au sujet de la pertinence des instruments pour la population). Par conséquent, le pré-testage reste une activité qui doit être enchâssée dans le processus d’élaboration des versions finales des instruments.
- e) La **traduction et l’impression des instruments, des directives opérationnelles et des manuels**. L’ISU a produit un ensemble de manuels et de directives qui doivent être utilisés si l’on veut former et orienter les personnes impliquées dans les diverses opérations. En outre, chaque pays peut mettre de l’avant des documents précis (par exemple, des directives en matière d’entrevue) qui devront être distribués au personnel. Des exemplaires imprimés des instruments seront aussi nécessaire pour la formation et les activités réelles sur le terrain. Il y a lieu de noter que l’un des instruments (folioscope sur les composantes de la lecture) s’accompagne de certaines exigences d’impression bien précises.
- f) Les **éléments ethnographiques**. Tel que proposé en 2003 (les séminaires Uppingham 2003), une enquête ethnographique peut lever un voile sur diverses questions en matière d’alphabétisme, incluant la mesure statistique de ces compétences. Même si la réalisation d’études ethnographiques excède la portée du travail dévolu à une organisation statistique, tel que l’ISU, il importe que les pays évaluent le fait de réaliser ce type d’enquête parallèlement à la mise en œuvre du programme LAMP. Cela aiderait les pays à examiner les questions relatives à la validité et les liens entre les compétences en alphabétisme, telles que dépeintes par les méthodes statistiques, et le recours à l’alphabétisme dans les rapports sociaux au niveau local.

- g) La **planification des opérations sur le terrain**. Lorsque les instruments sont prêts, les opérations de travail sur le terrain peuvent débuter. Les instruments et les autres documents sont utilisés à des fins de formation pour s'assurer que tous les membres du personnel participant aux opérations sur le terrain (intervieweurs, superviseurs, codeurs, correcteurs, etc.) connaissent pleinement les caractéristiques de l'étude et ce que l'on attend de chacun d'eux. Théoriquement, la séance de formation devrait prendre fin avec une récapitulation des détails relatifs au travail sur le terrain découlant d'une définition déterminée à l'avance des éléments d'échantillonnage et de la logistique correspondante, de telle sorte que chacun des individus soit convenablement préparé.
- h) **Le travail sur le terrain**. La réussite de l'exécution du travail sur le terrain présuppose qu'on a mené à bien les étapes précédentes et aussi que l'on peut compter sur une supervision détaillée des opérations sur le terrain. Si les instruments étaient gérés avec moins d'attention qu'ils ne devraient, cela pourrait faire avorter la totalité de l'effort consenti. À cette étape, la planification des activités devrait aussi inclure une visite d'observation du site par l'ISU. Il est essentiel d'exercer une surveillance continue du processus global des opérations sur le terrain afin d'apporter les ajustements qui s'imposent. La logistique se révèle d'une importance cruciale si l'on veut s'assurer que les documents et équipements (questionnaires, étiquettes, fiches de notation, chronomètres, appareils d'enregistrements, piles, etc.) soient à la disposition du personnel des opérations sur le terrain au bon moment.
- i) La **notation, le codage et la saisie des données**. À compter du moment où débute l'administration du test, des liasses de questionnaires remplis devront faire l'objet de notation, de codage et de saisie des données.

La notation constitue une tâche-clé. Selon la règle établie par l'ISU pour l'étude-pilote, les tests sont assujettis à une double notation à 100 % et à 20 % pour les folioscopes des composantes de compétences en lecture. On vise ainsi à déceler tout biais éventuel des correcteurs à titre individuel. Par conséquent, le fait de procéder à une deuxième notation des cas à 100 % aide à contrôler la qualité du travail effectué par chaque correcteur et à identifier ceux et celles qui exécutent la tâche d'une façon différente des attentes. Les écarts entre les correcteurs doivent être réglés par un correcteur principal.

Le codage reste une tâche qui porte d'abord et avant tout sur certaines sections particulières du questionnaire de contexte : la classification de l'emploi, des activités économiques et du niveau de scolarité (rendement scolaire et scolarisation actuelle). On entend ainsi obtenir un enregistrement systématique de ces renseignements qui aiderait aussi au niveau des comparaisons transnationales (étant donné l'utilisation de classifications internationales). Il existe une question particulièrement exigeante, laquelle est associée à l'harmonisation de toutes les structures du système d'éducation instauré au cours des dernières décennies, qui suscite diverses formes d'enregistrement des expériences des individus (en fonction de leur âge).

- j) **L'analyse et les rapports**. Une fois les données saisies, les tâches de nature analytique débutent avec des procédures de contrôle de la qualité et un traitement de base, incluant les éléments psychométriques. L'objectif principal consiste à identifier les éléments qui pourraient ne pas fonctionner convenablement et qui, par voie de conséquence, nécessiteraient un ajustement en prévision de l'évaluation. Le rapport de l'étude-pilote identifiera ces problèmes et formulera des recommandations correspondantes. L'étude-pilote n'a pas pour but, et elle n'est pas en mesure de le faire, de produire des données publiables. Elle vise plutôt à tester les instruments et les procédures afin de garantir que l'enquête principale (à partir de laquelle seront produites les données sur les compétences en alphabétisme) se déroulera

correctement et pour s'assurer d'en retirer des avantages maximaux. L'ISU a défini des normes de qualité pour les ensembles de données et il a élaboré des procédures pour le contrôle de la qualité. Il a aussi mis au point des procédures d'analyse psychométrique qui peuvent être poursuivies, conjointement ou parallèlement, avec chaque pays.

3.1.4 L'enquête principale

Une fois l'étude-pilote terminée, l'enquête principale débute, laquelle produira les données réelles sur la répartition au sein de la population-cible des compétences en alphabétisme.

Habituellement, cette enquête principale suppose les éléments suivants.

- a) **L'ajustement et la vérification des instruments.** Selon les résultats de l'étude-pilote, il se peut que l'on doive apporter certaines modifications aux instruments. Une fois qu'elles auront été proposées, il y aurait lieu de procéder à une vérification de ces modifications pour s'assurer qu'elles mesurent de manière constante les concepts énoncés dans le cadre conceptuel original. Comme dans le cas de l'étude-pilote, la vérification s'apparente à un processus en deux volets qui permet des échanges détaillés au sujet des changements et qui prend fin avec une entente portant sur une version finale de chaque instrument.
- b) **L'adaptation des procédures.** Selon les résultats de l'étude-pilote, il se peut que l'on doive apporter certaines modifications aux procédures. Ces modifications devraient garantir la réussite de la mise en œuvre et s'attaquer aux problèmes éventuels mis en lumière par l'étude-pilote.
- c) **Les éléments ethnographiques.** Bien que les études ethnographiques ne relèvent pas du domaine de l'ISU, les pays devraient examiner la possibilité de les effectuer parallèlement à la mise en œuvre du programme LAMP.
- d) **L'impression des instruments, des directives opérationnelles et des manuels.** Les versions mises à jour des instruments et des directives doivent être utilisées à des fins de formation, en portant une attention toute particulière aux éléments qui ont été modifiés.
- e) **La planification des opérations sur le terrain.** Lorsque les instruments sont prêts, les opérations de travail sur le terrain peuvent se dérouler. On fera particulièrement attention aux aspects suivants :
 - Les procédures d'échantillonnage devraient être clairement établies et la logistique mise en place de façon conséquente ;
 - Les instruments et les autres documents devraient être utilisés à des fins de formation pour s'assurer que tous les membres du personnel participant aux opérations sur le terrain (intervieweurs, superviseurs, codeurs, correcteurs, etc.) connaissent pleinement les caractéristiques de l'étude et ce que l'on attend de chacun d'eux. Théoriquement, la séance de formation devrait prendre fin avec les détails du travail sur le terrain ;
 - Il est essentiel de mettre sur pied un mécanisme détaillé de supervision et de surveillance globale. Cela permettra d'identifier tout ajustement / correction devant être apporté et toute mesure corrective à prendre à mesure que progresse le travail sur le terrain.
- f) **Le travail sur le terrain.** Identique à l'article 3.1.3.

- g) **La notation, le codage et la saisie des données.** À compter du moment où l'administration du test a débuté, des liasses de questionnaires remplis devront faire l'objet de notation, de codage et de saisie des données.

La notation constitue une tâche-clé. Selon la règle établie par l'ISU pour l'enquête principale, les tests sont assujettis à une double notation à 25 % et à 10 % pour les folioscopes des composantes de compétences en lecture. Ce faisant, on vise à déceler tout biais éventuel des correcteurs à titre individuel. Les écarts entre les correcteurs doivent être réglés par un correcteur principal. En outre, un échantillon des cas fera l'objet d'une notation par un correcteur international afin d'identifier tout biais éventuel lors de la notation au niveau du pays.

- h) **L'analyse et les rapports : nationaux et internationaux.** Une fois les données saisies, les tâches de nature analytique débutent avec des procédures de contrôle de la qualité et le traitement, incluant les éléments psychométriques. Le plan d'analyse devrait avoir été préparé à l'avance et avoir fait l'objet d'échanges avec les utilisateurs éventuels. À ce moment-ci, le lien entre l'analyse et l'étape de la planification (lorsque les utilisateurs éventuels et leurs besoins ont été pris en compte à l'étape de la conception afin d'anticiper l'utilisation des données) devient d'une importance cruciale. Cet effort dans son ensemble est souscrit de façon à utiliser les résultats, et pas seulement à les générer.

3.1.5 La diffusion et l'utilisation des résultats

Les données recueillies seront intégrées à la base de données internationale gérée par l'ISU, et elles pourront être consultées sur son site Web (www.uis.unesco.org). Les ensembles de données pourront être consultés sous certaines conditions, tel que stipulé dans les accords de confidentialité du *protocole d'entente* signé à la fin de l'étape préparatoire.

Sur le plan national, le RNP devrait préciser la nature des documents et publications dont on prévoit qu'ils seront produits à cette étape. Il devrait également donner un aperçu du plan de diffusion des données.

Il y a lieu de prendre en considération quelques éléments généraux.

- a) Le plan de diffusion devrait empêcher toute simplification exagérée éventuelle des données, ce qui nécessite une collaboration détaillée avec les **médias**. Souvent, les résultats des études internationales, qui sont simplifiés en tableaux comparatifs, suscitent des perceptions erronées, ce qui occasionne un impact énorme dans les médias en donnant lieu à des titres tels que « Nous sommes les meilleurs au monde / de la région », « Nous sommes les pires au monde / de la région », « Nous surpassons nos voisins », « Nous avons été battus par le pays x », « x pour cent de nos citoyens peuvent à peine lire ». Ce sont des exemples des titres accrocheurs qui « créent une commotion » et qui, éventuellement, accentuent le profil des questions liées à l'alphabétisation mais provoquent, habituellement, des réactions émotives plutôt que des décisions efficaces en matière de politique.

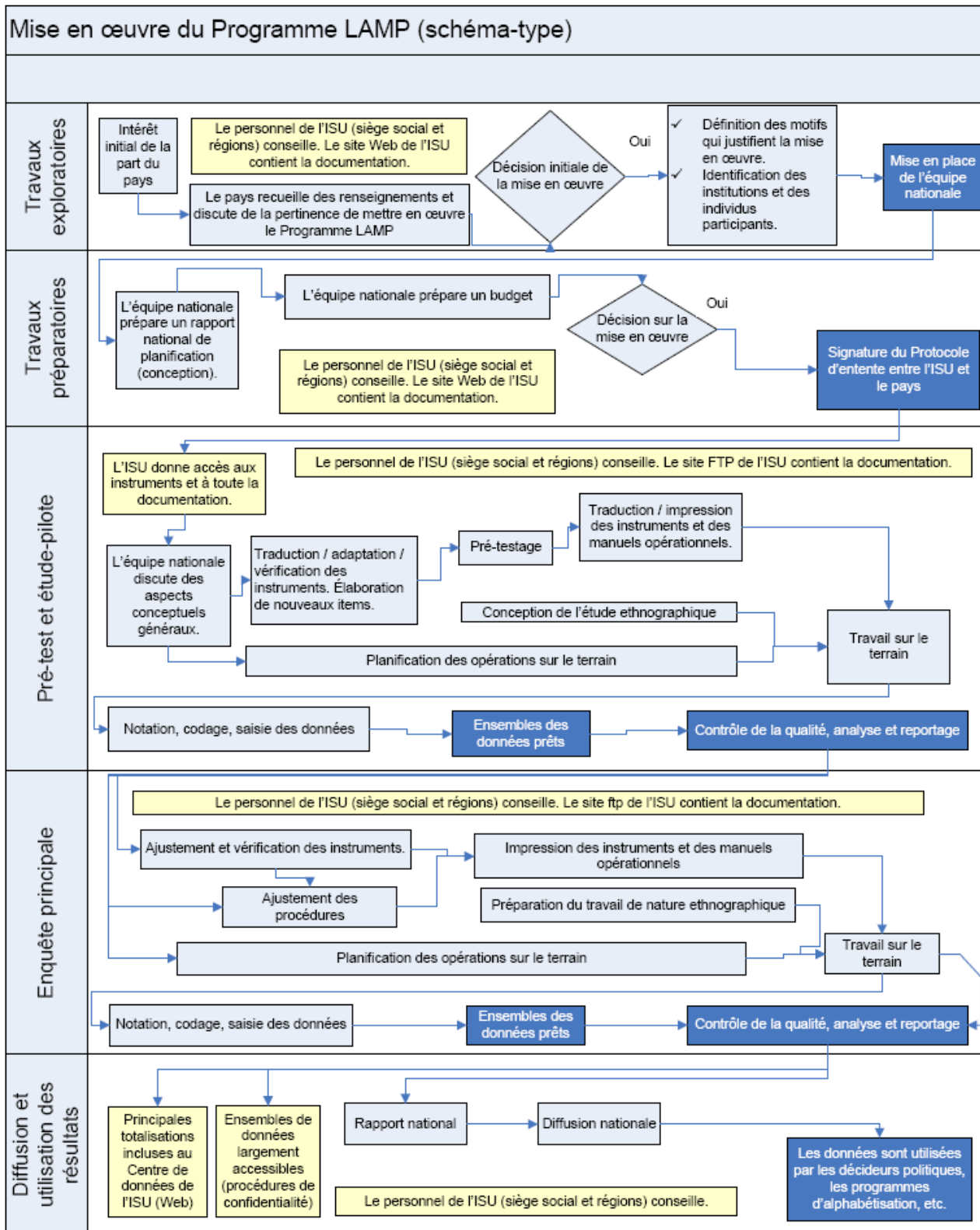
Les médias peuvent jouer un rôle important en ce qui concerne la mise en lumière des défis propres à l'alphabétisation. Mais cela nécessite de travailler ensemble à concevoir une stratégie qui mette l'accent sur des enjeux communs, tels que le besoin d'améliorer les environnements où nous vivons et travaillons de façon à ce qu'on y retrouve des documents imprimés, la nécessité de promouvoir une utilisation approfondie de documents écrits (incluant la presse écrite), les liens entre les résultats et la performance du système d'éducation au

cours des dernières décennies, la nécessité de répondre, de façon globale, aux besoins de sous-populations particulières, etc.

- b) La conception des **programmes d’alphabétisation** devrait tirer profit des données produites en faisant appel à diverses méthodes. Ces programmes peuvent être personnalisés à l’aide des résultats du programme LAMP comme, par exemple, en utilisant les données collectées au sujet des obstacles qui nuisent à la lecture par rapport à des sous-populations particulières. Par exemple, de quelle façon un programme d’alphabétisation devrait-il approcher les populations indigènes en zones rurales? Devrait-il s’agir d’une approche similaire à celle qui est suivie dans les milieux urbains défavorisés? Les renseignements particuliers, surtout s’il s’agit de données issues de l’étude sur les composantes de compétences en lecture, devraient exercer une influence importante sur la conception et l’application des programmes d’alphabétisation.
- c) Les **politiques de l’éducation** ne devraient pas seulement profiter aux personnes qui se situent au bas de la pyramide de répartition des compétences mais elle devrait aussi s’intéresser au développement global de la population d’un pays. Un aperçu global de la population entière permet de concevoir et / ou d’améliorer les politiques de l’éducation en identifiant les compétences de la population. Les programmes d’éducation permanente, les campagnes nationales, les ajustements apportés aux programmes d’études primaires et secondaires (tant pour les enfants que pour les jeunes et les adultes dans des contextes formels et informels) devraient tirer profit des données produites par le programme LAMP.
- d) Il nous faut composer avec les enjeux liés à l’alphabétisation dans une perspective intersectorielle, ce qui touche de multiples aspects de la vie sociale. Par conséquent, les données produites par l’entremise du programme LAMP devraient contribuer à concevoir des **programmes sociaux**, incluant les questions apparentées à la santé et à l’hygiène. Par exemple, une meilleure information sur le degré de maîtrise de la population en matière d’alphabétisme peut contribuer à façonner la mise au point d’une campagne d’immunisation en aidant à concevoir de meilleures stratégies de communications et des documents imprimés plus judicieux et / ou d’inclure des éléments d’alphabétisation au niveau des tâches exécutées, en particulier lorsque la campagne d’immunisation est intégrée à des interventions globales relevant de la politique sociale.
- e) Les données sur ce que les gens connaissent et sont en mesure d’accomplir peuvent susciter des répercussions considérables sur les modalités de communication de **chaque secteur** l’un avec l’autre. Par exemple, le Service du revenu pourra améliorer la façon utilisée pour communiquer les obligations en matière d’impôt et concevoir les déclarations de revenus afin d’en augmenter l’observance (conformité).

Le **Graphique 1** résume le modèle-type d’une mise en œuvre du programme LAMP.

Graphique 1.



La durée de ce processus variera d'un pays à l'autre. Pourtant, en règle générale, on peut évoquer un calendrier de référence qui ressemblerait à ce qui suit :

- les travaux exploratoires : de quelques semaines à plusieurs mois
- le pré-test et l'étude-pilote : de six à neuf mois
- l'enquête principale : de neuf à douze mois
- la diffusion : trois mois

Une fois le travail exploratoire terminé, la mise en œuvre du programme LAMP devrait habituellement s'étendre sur une période de 18 à 24 mois.

3.2 Quand devrait-on reprendre le Programme LAMP?

Le programme LAMP reste une entreprise complexe dont la mise en œuvre, habituellement, s'étend sur deux ans. À moins qu'une intervention importante n'ait été consentie, les résultats issus du programme LAMP ne devraient pas changer considérablement en une courte période de temps, étant donné qu'ils portent sur l'« inventaire » des compétences chez les jeunes et les adultes. Par conséquent, le fait de reprendre trop tôt le programme LAMP ne serait pas très bien inspiré. En règle générale, l'ISU recommande aux pays de mettre en œuvre le programme LAMP au cours de cycles de cinq à dix ans, à moins que des circonstances précises créent une situation qui en rende urgente une mise en œuvre plus hâtive.

Étant donné le délai de reprendre l'enquête qui est recommandé, comment peut-on collecter les données sur l'alphabétisme au cours des périodes intercalaires ? Étant donné que la répartition des compétences en alphabétisme au sein d'une population est associée à d'autres variables qui sont mises en lumière grâce aux enquêtes-ménages, l'ISU élabore une procédure permettant d'effectuer des estimations relativement justes. De toute évidence, la qualité d'estimations dépendra de plusieurs facteurs, notamment : (i) la qualité du modèle utilisé pour les estimations, à l'égard duquel l'ISU est en mesure d'offrir un soutien aux pays afin de s'assurer qu'il fonctionne convenablement ; et (ii) à quel point les associations utilisées pour construire le modèle statistique pour les estimations et liées à la mise en œuvre du programme LAMP demeurent-elles toujours les mêmes après une certaine période de temps. Ce deuxième élément s'avère d'une importance particulièrement vitale.

D'entrée de jeu, présumons que les niveaux de maîtrise de compétences en alphabétisme d'une population sont principalement associés à certaines variables de base : (i) le niveau d'instruction ; (ii) le sexe ; (iii) l'âge ; (iv) la région de résidence ; (v) la langue maternelle ; et (vi) le niveau de revenu. Le modèle peut être élaboré à l'aide des renseignements relatifs à ces variables et à leur association avec la répartition des compétences en alphabétisme. Cependant, il y aurait lieu de noter que les politiques devraient tenter de rompre au moins certaines de ces associations, de façon à rendre le développement des compétences en alphabétisme plus équitable. Par conséquent, les politiques ne devraient pas exercer de discrimination en fonction du sexe, de l'âge, de la région de résidence, de la langue maternelle et du niveau de revenu. Alors, si les politiques axées sur l'équité visant l'amélioration des compétences des personnes vivant, par exemple, dans des régions rurales donnent de bons résultats, l'association que l'on retrouvait à un moment donné ne serait plus valable, ce qui rendrait le modèle d'estimation moins utile. Éventuellement, si on réussit à souscrire un effort considérable pour améliorer les possibilités de s'instruire et les résultats atteints d'une manière équitable (c.-à-d. non seulement les enfants mais aussi les jeunes et les adultes), tout le modèle deviendra alors désuet.

En d'autres mots, si aucune transformation d'importance n'est mise de l'avant en ce qui concerne les conditions actuelles des jeunes et des adultes, le modèle statistique pour les estimations peut raisonnablement fonctionner durant une certaine période de temps. Autrement, on devrait procéder à

la mise en œuvre d'un nouveau programme LAMP afin de s'assurer que les données dépeignent efficacement les conditions réelles d'une manière précise et à jour. Cela se traduira aussi par une mise à jour obligée du modèle d'estimation.

3.3 Le rôle de l'ISU lors de la mise en œuvre du programme LAMP

L'ISU assume de nombreux rôles en ce qui a trait à la mise en œuvre du programme LAMP, ce qui englobe les éléments qui suivent.

- a) Le premier élément concerne l'amélioration continue du programme. L'ISU a assumé la responsabilité des travaux préparatoires, mais il serait abusif de présumer qu'une fois ce travail terminé, il n'y aurait jamais lieu d'y revenir. L'ISU examine constamment des avenues lui permettant d'améliorer les composantes méthodologiques du programme LAMP en tenant compte tout particulièrement des nouvelles réalisations de la science cognitive, des techniques d'enquête et de l'évaluation pédagogique. Par conséquent, à la suite de la diffusion publique en 2008 des principaux documents du programme LAMP, il est prévu que l'ISU continuera de publier des documents d'ordre méthodologique concernant différents éléments visés par la mise en œuvre du programme LAMP et l'utilisation des données qu'il génère.
- b) Le deuxième élément se rapporte à l'offre d'un soutien technique aux pays au cours de la mise en œuvre. Pour pouvoir réaliser cette tâche, l'ISU met sur pied des organismes de consultation technique dans chaque région du monde. Cela devrait permettre à l'ISU d'étendre la portée de ses capacités opérationnelles, de promouvoir ses capacités actuelles, de se fier à du savoir-faire existant, incluant les pays qui ont déjà mis en œuvre le programme LAMP, et d'œuvrer à partir d'un lieu à proximité plus immédiate des pays (diminuant conséquemment les différences de fuseaux horaires). Ces organisations sont organisées en fonction des endroits où l'ISU effectue un travail de terrain. En 2008, un de ces groupes a été établi en Amérique latine et Caraïbes, et des travaux préparatoires ont été accomplis en prévision d'un autre situé dans la région Asie-Pacifique.
- c) La sauvegarde de l'intégrité du programme LAMP en tant que programme reste une des rôles importants joués par l'ISU. L'un des principaux facteurs de toute entreprise de nature statistique consiste à garantir que des normes de qualité seront clairement établies et respectées, de façon à ce que tout utilisateur des données puisse obtenir une assurance quant à la signification et la portée des données. Chaque fois que le programme LAMP est mise en œuvre au niveau national, les normes de qualité doivent être garanties. Afin de réaliser ces tâches, l'ISU a droit, comme cela est mentionné dans le *protocole d'entente*, de vérifier soigneusement des éléments critiques de la procédure, d'effectuer directement des observations sur le terrain et de refuser de publier des données si les normes de qualité ne sont pas respectées.
- d) L'un des principaux mandats de l'ISU consiste à servir de dépôt de données transnationales comparables relatives aux différents domaines d'intervention de l'UNESCO : l'éducation, la science et la technologie et la culture et les communications. Cela comprend l'alphabétisme et, par voie de conséquence, les données générées par chaque cas de la mise en œuvre du programme LAMP. On prévoit incorporer au Centre de données de l'ISU les principales tabulations issues du programme LAMP, tout en conservant les ensembles de données complets à la disposition des Etats membres, des institutions d'enseignement, des organisations de recherche, etc. L'ISU régira l'accès aux ensembles de données conformément à ce qui est stipulé dans le *protocole d'entente* signé de chaque pays participant.

- e) L'ISU agit également comme dépôt des items cognitifs utilisés dans le cadre du programme LAMP. Ce faisant, l'ISU instaure des procédures afin, au fil du temps, de renouveler les items, tout en sauvegardant les intérêts des Etats membres en ne leur offrant pas des items que des organisations privées se seraient appropriés en les protégeant par un droit d'auteur. Cette tâche englobe aussi l'exécution d'analyses psychométriques sur les propriétés d'items, un élément-clé lors de la réalisation de l'analyse des données générées par le programme LAMP.
- f) Enfin, l'ISU met sur pied un Comité consultatif mondial pour le programme LAMP dans le but d'obtenir des commentaires de la part de spécialistes afin d'apporter des améliorations aux différents éléments sur lesquels s'appuie le développement du programme LAMP.

3.4 Considérations relatives au financement

À titre d'initiative chapeautée par un pays, un lien de correspondance unit les modalités de financement du programme LAMP et ses caractéristiques. L'ISU a investi des ressources considérables au niveau du développement du programme LAMP, ce qui suppose les efforts suivants :

- Aa réalisation et le parachèvement de travaux préparatoires ayant pour but de valider son approche, ses instruments et ses outils. La plus grande partie du budget alloué au programme LAMP entre 2003 et 2008 était consacrée à cette tâche ;
- La mise sur pied et le soutien d'une équipe centrale afin d'élaborer et de maintenir les principaux éléments du programme LAMP (incluant les items cognitifs et les instruments), de publier les résultats à l'échelle internationale et de superviser en général la mise en œuvre du programme LAMP ;
- La mise sur pied et la formation régulière de groupes consultatifs régionaux en mesure de fournir un soutien technique aux pays qui mettent en œuvre le programme LAMP selon les consignes et pour le compte de l'ISU, garantissant ainsi que chaque mise en œuvre nationale respectera les normes de qualité établies.

Par conséquent, l'ISU fournit les fondations techniques, méthodologiques et conceptuelles propres à la mise en œuvre du programme LAMP.

La mise en œuvre nationale du programme LAMP se situe au-delà de ce que l'ISU est en mesure de financer. Cela signifie que chaque pays assume la responsabilité de s'assurer de l'obtention du financement requis par la mise en œuvre du programme LAMP, bien que l'équipe de l'ISU (à Montréal et dans les régions) soit prête à offrir son soutien à la négociation de possibilités de financement. Certains pays seront en mesure de financer la totalité de la mise en œuvre, alors que d'autres seront obligés de compter sur le soutien de donateurs. À partir du moment où la conception (RNP) et le budget (FCC) sont peaufinés, les chances d'assurer un financement s'améliorent, étant donné que les deux documents fourniront de solides assises à une proposition ayant pour but de s'attaquer à un aspect-clé de la politique de l'éducation.

Il est difficile de fournir un chiffre global représentant les coûts engagés en général lors de la mise en œuvre du programme LAMP. Les coûts varient d'un pays à l'autre et, en bout de ligne, ils dépendent du mode de conception de l'évaluation retenu que chaque pays souhaite adopter. Par exemple, dans un pays donné, l'échantillonnage de 5 000 ménages (et de 5 000 individus) formant un échantillon national s'avérera considérablement moins coûteux qu'un échantillon de 20 000, afin d'obtenir un niveau semblable d'exactitude pour quatre régions. Naturellement, un échantillon plus considérable

permettra de fournir les données sur un nombre accru de subdivisions de la population. Par conséquent, il existe une possibilité éventuelle de conflit entre les frais généraux (et leurs répercussions sur la faisabilité) et le niveau de couverture des sous-populations.

Chaque pays sera dans l'obligation d'évaluer le montant du financement requis et apte à correspondre à ses besoins, tels qu'exprimés dans le cadre de conception. En général, ce chiffre devra équivaloir à une dépense abordable, en particulier lorsqu'on la compare aux coûts réels que représente le fait de ne pas disposer des données. Il importe de garder à l'esprit que le manque de données suffisantes mènera à la prise de décisions susceptibles d'en mettre la réussite en péril (y compris en matière de conception d'interventions d'alphabétisation).

Quoi qu'il en soit, une mise en œuvre-type du programme LAMP nécessiterait un investissement de pas moins de 250 000 \$ US. Toutefois, ce chiffre pourrait varier selon le plan de sondage et certains éléments importants de coût, tels que l'impression et la réalisation du travail sur le terrain (frais de transport et d'hébergement en plus des frais journaliers). Il y a également lieu de noter que l'ISU ne facture pas de frais généraux puisque sa mission consiste à fournir un service aux Etats membres. Cependant, on devra inclure au budget certains coûts internationaux (vérification des instruments, missions d'observation et de formation dans les pays visés et les experts-conseils embauchés pour des tâches précises effectuées dans le pays).

Bibliographie

- Campagne mondiale pour l'éducation (2005). *Writing the Wrongs: International Benchmarks on Adult Literacy*. London, Johannesburg : Campagne Mondiale pour l'Education et ActionAid International.
- Darville, Richard (1999). "Knowledges of adult literacy: Surveying for competitiveness" dans *International Journal of Educational Development*, 19 (4-5), pp. 273-285.
- Educational Testing Service (2001). *The International Adult Literacy Survey (IALS): Understanding what was measured*. Princeton : ETS.
- Hamilton, Mary (2001). "Privileged Literacies: Policy, Institutional Process and the Life of the IALS" dans *Language and Education*, 15 (2&3), pp. 178-196.
- Hamilton, Mary et David Barton (2000). "The International Adult Literacy Survey: What Does It Really Measure?" dans *International Review of Education – Internationale Zeitschrift für Erziehungswissenschaft – Revue Internationale de l'Education*, 46(5), pp. 377-389.
- Mosenthal, P. B. et I.S. Kirsch (1998). "A new measure for assessing document complexity: The PMOSE/IKIRSCH document readability formula" dans *Journal of Adolescent and Adult Literacy*, 41(8), pp. 638-657.
- OCDE et Statistique Canada (2000). *La littératie à l'ère de l'information : Résultats définitifs de l'Enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*. Paris et Ottawa : OCDE et Statistique Canada.
- Ostler, Nicholas (2006). *Empires of the Word: A Language History of the World*. New York Harper Collins Publishers.
- Sen, Amartya K. (1981). *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*. Oxford Clarendon Press.
- Statistique Canada (2003). *La numératie des adultes et son évaluation dans le cadre de l'EIACA : Cadre conceptuel et résultats d'une étude pilote*. Statistique Canada : Ottawa.
- Street, Brian (1998). "New Literacies in Theory and Practice: What are the implications for language in education?" dans *Linguistics and Education*, 10(1), pp. 1-24.
- Street, Brian (2004). "Understanding and defining literacy". Document de travail pour le *Rapport mondial de suivi sur l'Education pour tous 2006*. Paris : UNESCO.
- UNESCO (1958). *Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques de l'éducation*, adoptée par la Conférence générale à sa 10^e session. UNESCO : Paris.
- UNESCO (1978). *Recommandation révisée concernant la normalisation internationale des statistiques de l'éducation*, adoptée par la Conférence générale à sa 20^e session, Paris, 27 novembre 1978. UNESCO : Paris.
- UNESCO (1996). *L'éducation : un trésor est caché dedans*. UNESCO : Paris.
- UNESCO (2004). *La pluralité de l'alphabétisation et ses implications en termes de politiques et programmes*. Document d'orientation. UNESCO : Paris.
- UNESCO (2005). "Aspects of literacy assessment". Réunion des experts, Paris, 10-12 juin 2003. Paris : UNESCO.
- UNESCO-UIS (2005). *Mesurer la diversité linguistique sur Internet*. UNESCO : Paris.
- UNESCO-UIS (2008). *Literacy Assessment and Monitoring Programme (LAMP): Framework for the Assessment of Reading Component Skills*. Montréal : Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).
- Uppingham Seminars (2003). *Measuring literacy: Background papers*. Accéder à <http://uppinghamseminars.com/index.htm>.

Élaboré par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP) permet aux pays, peu importe leur stade de développement, de tester les compétences en matière d'alphabétisme et d'usage des nombres de leur population à l'aide des plus récentes techniques d'évaluation pédagogique.

Visant à souligner la première édition d'une nouvelle série de publications de l'ISU, cette fiche technique se veut un outil d'orientation dans le cadre de la mise en œuvre du programme LAMP. Ce faisant, il entend toucher les questions-clés auxquelles doit répondre tout décideur politique, donateur ou citoyen tentant de prendre une décision éclairée au sujet d'une évaluation des compétences en alphabétisme. En quoi le programme LAMP se démarque-t-il des autres enquêtes? Quelles compétences mesure-t-il et comment s'y prend-il pour ce faire? À quoi les pays peuvent-ils s'attendre lorsqu'ils mettent en œuvre le programme? Mais, ce qui importe d'abord et avant tout, comment le programme LAMP se comporte-t-il par rapport aux conditions et aux priorités particulières de chaque pays en tant que tel?

On y aborde ces questions, au même titre que d'autres, de façon à mettre en lumière l'apport du programme LAMP à l'ensemble global des statistiques relatives à l'alphabétisme. Lancé en 2003, le programme LAMP a été entrepris, en collaboration avec plusieurs pays de diverses régions du monde, à titre de programme-pilote. La diversité des milieux linguistiques, culturels et institutionnels de ces pays a fourni une occasion exceptionnelle de préciser les procédures, les outils et l'approche conceptuels du programme. Par conséquent, il s'agit de la seule évaluation des compétences en alphabétisme qui ait été validée en neuf langues issues de cinq familles linguistiques.



INSTITUT
de
STATISTIQUE
de l'UNESCO

Institut de statistique de l'UNESCO

C.P. 6128, Succursale Centre-Ville

Montréal (Québec) H3C 3J7

Canada

<http://www.uis.unesco.org>

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) est le bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le dépositaire de l'ONU de statistiques mondiales et comparables au niveau international sur l'éducation, la science, la technologie, la culture et la communication.